

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

# UNI-E-S POUR DÉFENDRE UN MONDE VIVABLE



«Aimer, ce n'est pas s'admirer ou admirer l'autre, mais bien  
regarder ensemble dans la même direction.»  
Antoine de Saint-Exupéry







# Rapport d'activité 2023

**France Nature Environnement Ain**  
**44 avenue de Jasseron 01000 Bourg-en-Bresse**  
**[fne-ain.org/](http://fne-ain.org/) [ain@fne-aura.org](mailto:ain@fne-aura.org)**  
**Tél. : 04 74 21 38 79**

# ÉDITO

**FANNY LEFORT**  
Co-Présidente de FNE Ain



## De l'énergie pour demain !

Dans le contexte actuel, cette phrase sonne comme un slogan de fournisseur d'énergie, mais parlons plutôt de cette énergie vitale qui fait avancer chacun de nous dans la complexité du monde actuel.

Les enjeux sont immenses et le temps presse : les températures record de l'année 2023 seront toujours parmi les moins chaudes du reste de ce siècle. La biodiversité est partout sacrifiée au nom du profit et du progrès.

Que nous propose-t-on et qui paie la facture ?

On nous encourage à poursuivre dans une écologie bourgeoise confortable et hors sol : « Je baisse, j'éteins, je décale ». On nous vend des voitures électriques, on nous somme de faire des écocistes. On fait peser la responsabilité de la catastrophe en cours sur les citoyens uniquement. De l'autre côté, on parle de réarmement agricole et démographique, d'arsenal industriel, d'écoterroristes. On poursuit, on condamne comme des criminels celles et ceux qui tentent de défendre le vivant.

De l'énergie, il nous en faut pour affirmer localement nos convictions et assumer un discours alternatif et respectueux de la nature.

En 2023, l'énergie de FNE Ain est le produit de l'investissement de ses salarié-e-s, ses volontaires en service civique, ses stagiaires et des bénévoles. Ensemble, ils font battre le cœur de l'association en accompagnant et formant les citoyennes et citoyens, en représentant l'association dans les instances consultatives et dans les actions juridiques, en améliorant les connaissances sur la biodiversité, en assurant son financement et sa maintenance.

Sans ces « mégawatts » humains, il n'y aurait pas de projet à créer ou à défendre. Gratitude à celles et ceux qui ne comptent pas leur temps.

**De l'énergie, il nous en faut pour affirmer localement nos convictions et assumer un discours alternatif et respectueux de la nature.**

Parmi ces projets qui ont animé 2023, retenons un immense travail réalisé à l'échelle des collectivités territoriales pour les accompagner dans la plantation de haies, dans la création de mares ou dans la réalisation d'animations scolaires, notamment sur les territoires de Bugey Sud et du Grand Bourg...

Comment ne pas finir cette année 2023 sans que les hérisson-ne-s aindinois-es montrent leurs piquants, avec d'autres associations de protection de la nature de la région AURA, contre un énième projet de barrage sur le Rhône au nom de la transition énergétique : Rhônergia. Paradoxalement, si l'État poursuit dans son aveuglement, ce barrage hydroélectrique détruirait encore la biodiversité et l'énergie de vie pour une production d'électricité minime. Pourtant, des alternatives existent.

Au travers de ce rapport, nous souhaitons vous transmettre notre énergie, celle qui nous rassemble quand nous plantons des haies, creusons des mares, étudions les bourdons, sensibilisons petits et grands, estons en justice, épluchons des documents d'urbanisme...

Les mégawatts humains sont lumineux et renouvelables si nous en prenons soin ensemble comme nous devons prendre soin de notre environnement !



## **NOTRE ANNÉE 2023**

6

## **NOTRE FÉDÉRATION**

9

## **NOS ASSOCIATIONS**

12

## **NOS ACTIONS**

14

### **COMPRENDRE**

LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

16

### **SENSIBILISER**

ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

26

### **DÉFENDRE**

LES PLUS FRAGILES, AGIR POUR NOS BIENS COMMUNS

34

### **PROPOSER**

ET PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

38

## **VIE ASSOCIATIVE**

40

## **ILS S'ENGAGENT AVEC NOUS**

44

## **NOS FINANCES**

48

## **ORIENTATIONS 2024**

52

# NOTRE ANNÉE 2023



**30 MARS**

## Rejet du recours du projet de centre commercial de Crottet

La cour administrative d'appel rejette le recours du promoteur d'un projet de centre commercial à Crottet contre le jugement qui avait annulé son autorisation environnementale.



**13 AVRIL**

## Première rencontre avec les associations et propriétaires pour le lancement du projet « Aux arbres citoyens »



**17 OCTOBRE**

## Le tribunal administratif annule l'arrêté préfectoral de 2022 autorisant les tirs de nuit contre les blaireaux dans l'Ain



**3 OCTOBRE**

## Formation Végétal local ligneux chez les pépinières Millet



**2-3 NOVEMBRE**

## Création du réseau ELAN (Réseau d'Éducateurs Liés en AURA pour la Nature)

A l'occasion d'une formation pour organiser un réseau Education à l'environnement vers un Développement Durable (EEDD) à destination des salarié-e-s au niveau AURA.



**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

## Restitution de l'Atlas de la biodiversité communale réalisé à Saint-Didier-de-Formans



**2 MAI**

**Journée d'échange Nature et Santé**

Dans le cadre du programme d'action Education et Promotion de la Santé-Environnement



**12, 13, 14 MAI**

**Participation au Festival Nature Ain à Hauteville-Lompnès**

Tenue de stand bénévoles, animations scolaires et grand public par le réseau Nature Pour Tous.



**1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**Ecophilofête**

Au programme de cette année, présentation des métiers de la carrière et du devenir du site, observation de la biodiversité présente en ce lieu, visite des réaménagements écologiques déjà créés, stands des partenaires, ateliers artistiques et ludiques et promenade sur le site.



**10 ET 11 JUIN**

**24h naturalistes**



**21 JUIN**

**Formation SNCF à Valence**



**14 DÉCEMBRE**

**Restitution des inventaires et actions du projet « Golf pour la biodiversité » avec le Golf de Bourg-en-Bresse**



**16-17 DÉCEMBRE**

**Premières plantations de haies dans le cadre du Marathon de la biodiversité de Grand Bourg Agglomération**







NOTRE

# FÉDÉRATION

France Nature Environnement est le **premier mouvement citoyen de protection de la nature** et de l'environnement en France. Depuis cinquante ans, nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant. Pour cela, nous nous appuyons sur une connaissance fine des enjeux environnementaux et de leurs interactions ainsi que sur un ancrage territorial fort. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants.

# GOVERNANCE ASSOCIATIVE

## FNE AIN

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de personnes individuelles ou membres d'une association adhérente. Les administrateurs-rices sont élu-es pour trois ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration s'est réuni 12 fois en 2023. Il définit les orientations fondamentales de la politique de la fédération et exécute les décisions de l'assemblée générale. Il est informé régulièrement de la situation financière de la fédération et valide le projet de budget.

**L'évolution du mode de gouvernance à l'issue du conseil d'administration du 30 mai 2022 .** Le choix d'un mode de gouvernance par un collectif de co-président.es a été adopté et remplace le mode de fonctionnement d'un bureau « classique ».

Les administratrices et administrateurs représentent l'association dans tous les actes de la vie civile.

### Conseil d'administration

#### Membres à titre individuel à l'issue de l'assemblée générale du 17 juin 2023

BLATRIX Cécile  
 DESPRAT-BELGHITI Claude  
 GARAUDET Gilles  
 HANOUIZ Lucile  
 HYVERNAT Emmanuel  
 KELLER Bertrand  
 LATUILLIERE Marjorie  
 LEFORT Fanny  
 PARCOLLET Anne-Laure  
 THIÉBLEMONT Bernadette

### L'assemblée générale

Les membres de l'association se réunissent au moins une fois par an en assemblée générale. Chaque année, l'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration sur la gestion et la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration. En 2023, elle a eu lieu le 17 juin à Journans.

### Affiliations régionale et nationale

Si la FRAPNA Ain est devenue FNE Ain, c'est pour afficher davantage son appartenance au réseau France Nature Environnement, le premier réseau d'associations de protection de la nature en France. Il regroupe 47 associations qui, chacune, fédère d'autres associations. Ce sont ainsi plus de 5 000 associations qui partagent des valeurs et des objectifs, au-delà de leur diversité qui fait aussi leur richesse, pour préserver la nature.

FNE Ain bénéficie notamment des plaidoyers et formations proposés par FNE national. Les salarié.es et/ou bénévoles de FNE Ain participent également à divers réseaux thématiques (ex. loup / lynx, bénévolat) ou « métiers » (ex. direction, communication). Là encore, c'est l'occasion de partages mutuels d'informations et d'outils (ex. modules de formation dans le cadre du parcours du bénévole).

La région Rhône-Alpes dispose de 12 associations départementales FNE ou FRAPNA dont 11 adhèrent à la fédération régionale, FNE AuRA. A

ce titre, FNE Ain est membre du CA de FNE AuRA, participant ainsi aux décisions et positionnements de portée régionale. Les salarié.es et/ou bénévoles de FNE Ain font partie de divers réseaux régionaux thématiques, tels que ceux concernant l'eau, la biodiversité (groupes chasse et loup) et les territoires.

Nous travaillons également avec les autres FNE départementales, autour de projets communs, comme les campagnes « La nuit, je vis » et « Halo à l'eau » qui ont pour objectif de sensibiliser élu.es et population aux impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité terrestre et aquatique.

Le combat contre le projet de nouveau barrage sur le Rhône est un exemple de coopération à l'échelle régionale (avec le réseau régional eau, FNE AuRA et FNE Isère, sans compter d'autres associations fédérées) tant sur l'argumentaire que sur la mise en place d'actions militantes.

## L'équipe salariée

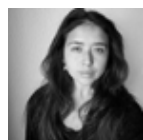
L'équipe salariée participe à la mise en œuvre des orientations décidées par la gouvernance associative. Elle est répartie entre les missions d'éducation à l'environnement, de veille environnementale, les services administratifs et communications. La direction coordonne l'activité de l'équipe salariée, dont elle fait partie et dont elle est responsable. La directrice assure la gestion courante de l'association sur délégation de la présidence. Elle participe du conseil d'administration.

### L'équipe salariée du 1er janvier au 31 décembre 2023



**Christelle BOTTON**

Assistante administrative



**Jennifer BURRI**

Chargée de mission  
Éducation à l'Environnement



**Olivier COFFIN**

Chargé de communication  
Référént Éducation  
Promotion Santé-  
Environnement



**Stéphanie CONVERS**

Directrice



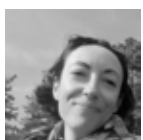
**Ewan COSTA**

Alternant Éducation à l'Environnement



**Hélène COULAUD**

Coordnatrice du pôle Éducation à l'Environnement



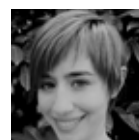
**Adeline DELOLME CONRAD**

Comptable



**Maxime FLAMAND**

Juriste



**Sophie GINTER**

Chargée de mission Biodiversité



**Bénédicte GRÉA**

Chargée de mission Éducation à l'Environnement



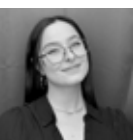
**Florie JOHANNOT**

Coordnatrice du pôle Veille



**Magali MINALDI**

Chargée de mission Éducation à l'Environnement



**Manon PILOTTO**

Alternante mission Biodiversité



**Quentin SCHAMING**

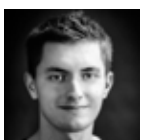
Chargé de mission Biodiversité



**Marie ZELAZNY**

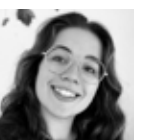
Chargée de mission Biodiversité

### Les volontaires en mission de service civique du 1er janvier au 31 décembre 2023



**Martin BOLENDER**

Animation sur la thématique de la biodiversité



**Éva DESCOMBES**

Appui à la vie associative et à la communication



**Sullyvan HENRIO**

Soutien au réseau des Sentinelles de la nature



**Alicia JULIA**

Soutien au réseau des Sentinelles de la nature



**Anne LÉDÉE**

Animation agriculture et biodiversité



**Molly MONACI**

Animation agriculture et biodiversité



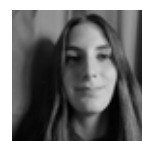
**Lina MOURA**

Appui à la communication et à la vie associative



**Orane PEYRARD**

Animation sur la thématique de la biodiversité



**Thelma VINCENT**

Animation agriculture et biodiversité



## LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

*FNE Ain tire aussi sa force de son appartenance au réseau FNE, avec les échelons national et régional entre autres, mais aussi grâce à nos complémentarités avec d'autres associations aindinoises, par leur connaissance d'un territoire particulier, par leurs compétences dans un domaine spécifique, par des modes d'action différents des nôtres...*

*FNE Ain travaille de façon plus ou moins directes avec diverses associations « amies », plus locales et/ou plus spécialisées, dont 5 ont adhéré à FNE Ain en 2023 . Une synergie que nous souhaitons développer pour nouer (encore) plus de liens, partager nos actions et nos outils, échanger sur nos plaidoyers afin d'être plus efficaces, ensemble. Cette dynamique a été (ré)amorcée au printemps 2023 avec deux rencontres inter-associations (une à Bourg-en-Bresse et une à Saint-Germain-de-Joux) qui ont réuni plus de 25 associations du département, montrant ainsi que notre volonté de travailler plus et mieux ensemble était partagée. Ces rencontres ont donné lieu à des actions communes, en particulier pour la sensibilisation du grand public. Nous poursuivrons en 2024 pour que FNE Ain joue pleinement son rôle de fédération départementale.*

### Amis de la Réserve Naturelle de la Haute-Chaine du Jura / ARN HCJ



Les ARN forment une association fédérée à FNE Ain de longue date. Existants depuis 1979, ils ont contribué à la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura.

Aujourd'hui, les ARN continuent de prendre part aux instances de gestion de la Réserve afin

de protéger la biodiversité. L'association agit aussi, en pays de Gex et aux environs, pour favoriser un rapport durable et harmonieux entre l'homme et les autres vivants.

Les ARN organisent des sorties nature, des conférences et des formations. Certains membres, formés par l'équipe de la RNN, participent à des actions de terrain telles que le comptage des aigles ou le suivi loup/lynx.

Espace George Sand - 9 rue de Gex - 01630 Saint-Genis-Pouilly

contact@arn-nature.fr

<https://www.arn-nature.fr/>



@ARNnature

### Association gessienne pour la Transition écologique, pour la protection de la Nature et du patrimoine



Lors des dernières élections municipales, refusant le statu quo en place et visant à préparer le chemin pour une vie durable, de nombreux citoyens se sont mobilisés, cultivés et informés. Afin de faire perdurer ce mouvement, nous nous sommes constitués en association. ATENA se mobilise pour dénoncer les atteintes à notre environne-

ment et souhaite promouvoir une transition durable pour notre territoire. Nous souhaitons ainsi nous impliquer de par nos compétences dans les processus décisionnels afin de promouvoir un mode de concertation plus transparent pour dessiner la région de demain, une région plus résiliente pour tous et toutes.

26 Rue du Bordeau - 01630 Saint-Genis-Pouilly

atena.paysdegex@gmail.com

<http://atena-paysdegex.fr>



@ATENAPaysDeGex

### Sortir du Nucléaire Bugey / SDN Bugey



SDN Bugey a été créée en 2011, suite à l'accident de Fukushima. Nous militons pour l'arrêt du nucléaire, notamment la fermeture des 4 vieux réacteurs de Saint-Vulbas, l'arrêt

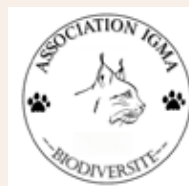
de l'exploitation d'ICEDA (centre d'entreposage sur le site de Saint-Vulbas) et contre l'arrivée des 2 EPR2 à Loyettes, dans le prolongement de Saint-Vulbas. Nos moyens d'actions sont l'information et les manifestations comme les occupations de rond-points et d'autres lieux comme le pont Wilson à Lyon le 22 octobre 2023. Nous organisons des conférences sur l'énergie nucléaire, sur les renouvelables, sur l'eau et le nucléaire, parfois à la demande d'associations amies. Nous participons à la fête de la science et autres événements. Nous soutenons les énergies renouvelables, mais dans le respect du vivant, ce qui nous amène à participer à la lutte contre le barrage de Saint-Romain-de-Jalionas sur le Rhône.

76 impasse Mozart 01360 LOYETTES

contact@sdn-bugey.org

<https://www.stop-bugey.org/>

### IGMA Biodiversité



IGMA, dans la langue Sioux Lakota, signifie lynx. L'association, créée en juin 2020, a pour objectif d'agir pour la faune et en particulier pour le lynx boréal. A l'heure du déclin de la biodiversité, nous souhaitons agir aussi sur le maintien des milieux de vie pour les espèces qu'elles soient animales ou végétales.

Nous travaillons sur plusieurs axes : la sensibilisation, l'étude, la formation et la protection. Notre action « suivi de l'espèce » s'inscrit dans le cadre du PNA (Plan National d'Action) Lynx. Nous organisons régulièrement des événements dans le département de l'Ain : conférences, expositions, actions de sensibilisation dans des écoles ou des collèges...

01500 Ambérieu-en-Bugey

igmabiodiversite@igma-lynx.fr

<https://igma-lynx.fr/>



@Igm-Biodiversite

### Bourg Nature Environnement / BNE



BNE est une association loi 1901 créée en 1994 qui a pour but la préservation de l'environnement et le développement des modes de déplacements actifs.

Maison de la Culture et de la Citoyenneté - 4 allée des Brotteaux - CS 70270 - 01006 Bourg-en-Bresse CEDEX

bourg-en-bresse@fub.fr

<http://www.bne01.fr/>



@Bourg-Nature-Environnement





# NOS ACTIONS

**COMPRENDRE** LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

**SENSIBILISER** ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

**DÉFENDRE** LES PLUS FRAGILES, AGIR POUR NOS BIENS COMMUNS

**PROPOSER** ET PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

# RIPISYLVE LA VIE SECRÈTE DE L'ALBARINE

**En été 2023, FNE Ain a mené un partenariat avec le SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain, Aval et Affluents) et FNE AuRA pour un projet de grande envergure : la connaissance et la préservation de la ripisylve aindinoise, cette forêt particulière qui court le long des rivières et participe à leur bon fonctionnement. La vedette de cette aventure ? La blanche Albarine...**

Les ripisylves sont une composante de la trame bleue. Sources de nombreux services écosystémiques et oasis de biodiversité, elles disparaissent de plus en plus de nos territoires. Il est crucial d'agir pour qu'elles soient mieux protégées. Le SR3A, en charge de la gestion de la basse vallée de l'Ain et affluents, a à cœur de préserver et valoriser les milieux aquatiques et tous les milieux connexes de la rivière, qui participent à leur richesse. Pour ce faire, de nombreuses études du milieu, permettant des programmes de restauration appropriés, ont lieu chaque année. L'Albarine, une rivière prenant sa source sur le plateau de Retord jusqu'à rejoindre la rivière d'Ain, était au centre des préoccupations en 2023. C'est dans ce cadre que le SR3A s'est intéressé à l'IBC (Indice de Biodiversité et de Connectivité) ripisylves.

Cet indice est une adaptation de l'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) du CNPF. Il est développé par FNE AuRA et ses partenaires, mesure la qualité de la ripisylve en se fondant sur divers indicateurs, avec pour finalité la préservation ou la restauration de ces milieux exceptionnels et riches de vie. Soigneusement évalués, ce sont par exemple les essences d'arbres présentes, la quantité et la qualité des micro-habitats, la présence de bois mort, de vieux arbres ou encore le niveau de connectivité des berges qui vont pouvoir nous aiguiller sur la qualité globale de la ripisylve et son état de fonctionnement. Il est possible de regrouper l'ensemble de ces indicateurs sous quatre catégories : le contexte de la ripisylve, le peuplement, la perturbation du milieu et la connectivité écologique. Cela nécessite bien sûr une analyse sur le terrain, à la découverte de la vie secrète de la rivière et de ses habitants.

Le travail mené par FNE Ain a permis de rendre compte de l'état de la ripisylve sur une trentaine de tronçons de l'Albarine et de certains de ses affluents, des contreforts du Bugey jusqu'à la plaine de l'Ain.



A certains endroits, cette rivière exceptionnelle présente des avantages indéniables pour la ripisylve et la biodiversité. Ainsi, l'Albarine traverse des zones montagneuses et des massifs forestiers anciens et imposants, dotés d'une connectivité écologique à toute épreuve. Les paysages préservés, la richesse des milieux et des habitats et la présence plus ou moins forte de l'humain permettent à la nature de s'étendre et à la ripisylve de prospérer. Il est impératif de la préserver.

En effet, l'IBC ripisylves montre également les menaces que subit le milieu. Ainsi, dans un contexte agricole, la ripisylve se retrouve parfois grignotée jusqu'à ne plus être qu'un fil de verdure, subsistant avec difficultés le long d'une rivière appauvrie et sans habitat digne de ce nom. Même lorsqu'elle reste riche avec certains arbres plus que majestueux, ce sont alors les alentours qui font défaut



avec un océan de maïs qui déconnectent la ripisylve des forêts, des haies, des mares... . Par ailleurs, dans son voyage, l'Albarine traverse aussi des zones plus urbaines, avec les problématiques que cela peut soulever. Là, ce sont les berges bétonnées, paralysées, stériles, qui vont pénaliser la ripisylve (perte d'échanges latéraux rivièr-berges, perte d'habitats). Ces tronçons sont rares mais réellement impactants pour la rivière.



Si l'Albarine est globalement une rivière riche de biodiversité avec de nombreux atouts, elle souffre cependant d'une absence de milieux connexes, tels que des réseaux de mares ou des milieux minéraux (ex : rochers). Les autres problèmes majeurs qu'elle rencontre sont un manque de gros bois vivant et de bois mort ainsi qu'un manque d'abris racinaires aquatiques, essentiels pour certaines espèces. Parfois, certaines strates de la ripisylve se révèlent absentes. L'Albarine connaît une érosion de ses berges dans certains secteurs et également quelques décharges sauvages et des invasions localisées de plantes exotiques envahissantes. Enfin, les continuités écologiques peuvent se révéler médiocres ou entravées sur certains tronçons.

Le travail conjoint avec le SR3A a permis à FNE Ain de recommander des pistes d'action pour restaurer ou améliorer l'état de la ripisylve le long de l'Albarine. Ainsi, il est possible de recréer des continuités écologiques, par exemple en plantant des haies en partenariat avec les agriculteurs. Pour ce qui est des milieux connexes, la création de mares et la gestion différenciée des milieux est envisageable. Le reprofilage des berges érodées peut aussi être parfois une option intéressante. Par ailleurs, il est recommandé de conserver les bois morts sur pied et de réutiliser les coupes pour augmenter le bois mort à terre, de même que réaliser des tas de bois à la suite de travaux de gestion. La libre évolution et la création d'îlots de sénescence sont des stratégies payantes pour le développement d'une forêt vivante et riche en habitats. Il est aussi possible de replanter des essences locales, pour favoriser les strates manquantes et éviter la recolonisation par des espèces exotiques envahissantes.

Grâce à des acteur-trice-s du territoire comme le SR3A et à la valorisation des outils de préservation des milieux comme l'IBC ripisylves, nos rivières peuvent être mieux préservées. Ces démarches ont permis de dévoiler l'Albarine comme un atout majeur du territoire et une beauté naturelle mais fragile qu'il convient de respecter. N'oublions pas qu'elle emmène chaque jour dans ses flots blancs toute la vie propre à la rivière et c'est bien la ripisylve qui en est la gardienne.



# BIODIVERSITÉ SUIVIS NATURALISTES

Que ce soit dans le cadre bénévole ou salarié, FNE Ain accompagne de nombreuses structures pour réaliser des inventaires de faune et flore. Au travers de ces inventaires, FNE Ain s'inscrit dans une démarche d'apport de connaissances sur le territoire et transmet ses données sur les bases nationales. Ces inventaires sont souvent couplés à des actions de sensibilisation pour faire connaître la nature au plus grand nombre. Voici quelques images prises pendant ces suivis.



Ischnure naine - *Ischnura pumilio* © Quentin Schaming



Grande queue-fourche - *Cerura vinula* © Quentin Schaming



Mélictée du plantain - *Melitaea cinxia* © Quentin Schaming



Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans* © Quentin Schaming



Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale* © Quentin Schaming



# INVENTAIRES 24H NATURALISTES

**On ne protège bien, que ce que l'on connaît bien. Partant de ce constat, FNE Ain organisait, en 2006, l'opération « 24h Naturalistes » pour la première fois dans le département. Depuis, chaque année, FNE Ain a reproduit l'événement dans une commune différente du département de l'Ain, contribuant ainsi à l'amélioration des connaissances.**

Le weekend des 10 et 11 juin 2023 a été un temps fort en mobilisation de la part des bénévoles du réseau biodiversité. En effet, un grand nombre de naturalistes se sont porté-e-s volontaires pour inventorier les espèces du secteur Hauteville et ses alentours sur deux journées. Beaucoup de partenaires étaient de la partie : Aelbo, Apollon 74, les Blairoudeurs, le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, GHRA 01, le Groupe Sympetrum, Jura Nature Environnement, la Société Linnéenne de Lyon, la Société des naturalistes et archéologues de l'Ain et la LPO AuRA.

Au total, ce sont plus de 60 bénévoles qui ont été mobilisé-e-s pour cet événement qui a collecté, sur les sept communes de prospection comprenant 75km<sup>2</sup> (Aranc, Chaley, Evosges, Haut-Valromey, Plateau d'Hauteville, Ruffieu et Tenay), 1 700 données soit 650 espèces toutes familles confondues. Parmi elles, nous avons retrouvé : un Agrion de Mercure, un Argus des Sanguinaires, une Coronelle lisse, un Sonneur à ventre jaune, un Tétrix des larris et un Vautour fauve.



# OBSERVATOIRE MARES, OÙ ÊTES-VOUS ?

**Au 11 décembre 2023 et depuis l'ouverture du site internet « Mares, où êtes-vous ? » en 2018, 7 510 mares ont été référencées et géolocalisées dans l'Ain ! Chaque année, entre 150 et 800 nouvelles mares sont ajoutées à l'observatoire, grâce à l'œil affuté de nos contributeur-trice-s... En 2023, 710 mares supplémentaires ont été intégrées à la base de données !**

Un peu plus engageant que la géolocalisation de nouvelles mares, chaque observateur-trice peut également compléter un rapport de visite, apportant des informations précieuses sur son état et sa capacité d'accueil de la biodiversité. Au total, 1 206 visites ont été réalisées dont 392 uniquement pour 2023. Ainsi, sur les 495 mares pour lesquelles on dispose de suffisamment d'informations, 321 sont qualifiées de « Mares pour la biodiversité ». Ce label est élaboré à partir de différents critères comme l'absence de poisson dont l'impact est particulièrement négatif sur la biodiversité inféodée aux mares.

## Qui contribue à l'observatoire ?

FNE Ain, faisant partie des porteurs-ses du projet, contribue significativement à l'amélioration des connaissances depuis 2018. Un millier d'observations a été recueilli par une approche d'analyse de photos aériennes et 484 mares ont été décrites sur le terrain. Deux territoires ont été particulièrement prospectés (925 observations) : le Plateau de la Dombes et les Plaines de Bresse. Pour l'équipe de FNE Ain, toutes les raisons sont bonnes pour inventorier de nouvelles mares : dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec des collectivités, pour étudier des réseaux de mares à une échelle locale, en lien avec les Marathons de la Biodiversité qui ont vu le jour dans l'Ain, lors des 24 Heures Naturalistes organisées chaque année par l'association... Plusieurs volontaires en service civique se sont également relayé-e-s depuis l'ouverture du site en 2018 pour inventorier les mares du département.

Hormis FNE Ain, de nombreux-ses acteur.trice.s participent activement à l'amélioration des connaissances sur l'observatoire : le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ain, les syndicats de rivière « Veyle Vivante », « Ain Aval et Affluents » et « Dombes Chalaronne Bords de Saône » et de nombreux observateur.trice-s bénévoles naturalistes. Grâce à une forte mobilisation des observateur-trice-s aindinois-e-s, l'Ain est le département qui compte le plus de mares recensées

dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ! Tout-e citoyen-ne peut devenir bénévole, n'hésitez pas à contribuer à l'observatoire des mares !

## Et les libellules dans tout ça ?



Depuis 2019, les contributeur-trice-s ont la possibilité d'ajouter des photos de libellules autour d'une mare, grâce au module « Pixel Libellules ». Ces dernières permettent d'identifier les espèces d'odonates présentes et ainsi d'améliorer la connaissance de ces milieux. Cet outil a pour l'instant peu de succès auprès des utilisateurs et utilisatrices puisqu'une seule observation a été intégrée à la base de données dans l'Ain en 2023. Une animation plus soutenue de ce module en 2024 permettra, nous l'espérons, de favoriser son utilisation.

# 7 510

mares recensées dans l'Ain  
grâce à mares-libellules.fr

### Des données pour quoi faire ?

- Assurer le suivi des mares sur le long terme : l'observatoire existe depuis juillet 2018. Et il n'est pas question de s'arrêter là ! Cet observatoire a vocation à s'installer dans la durée, pour qu'il soit possible, dans 5 ans, dans 10 ans, de constater l'évolution de ces milieux...

- Préserver les mares : la Direction départementale des Territoires (DDT), depuis 2022, a intégré l'observatoire des mares dans son porter à connaissance auprès des collectivités. Ainsi, lorsqu'une collectivité révisé son plan local d'urbanisme (PLU) ou schéma de cohérence territoriale (SCoT), elle dispose de ces données et peut les prendre en compte dans son projet de territoire.

- Restaurer les réseaux de mares : dans l'Ain, trois collectivités se sont engagées dans des Marathons de la biodiversité (la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain - CCPA, Grand Bourg Agglomération - GBA et la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée CCDSV) et d'autres suivent... Chacune de ces collectivités en est à un stade différent (proche de la fin pour la CCPA, lancement des premiers chantiers pour GBA et en phase de diagnostic pour CCDSV). FNE Ain est engagée aux côtés des deux premières. L'observatoire peut être mobilisé par chacune de ces collectivités, autant pour identifier les mares à restaurer que pour préciser les zones prioritaires où en créer de nouvelles ou encore pour suivre les mares créées sur le long terme.

### Communication autour de l'observatoire

Afin d'apporter une meilleure visibilité au site « Mares, où êtes-vous ? », FNE Ain a travaillé cette année, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, sur la réalisation de plusieurs vidéos abordant diverses thématiques telles que la création des mares ou encore la déconstruction d'idées reçues autour de celles-ci. Adressées aux



sympathisant-e-s de l'environnement mais également aux élu-e-s des communes, elles ont pour but de sensibiliser à l'intérêt des mares, d'assurer la fidélisation des participant-e-s ainsi que l'accueil de nouveaux-elles observateur-ric-e-s.



De l'écriture au montage en passant par le tournage, ces vidéos réalisées par notre équipe seront diffusées en 2024 sur nos réseaux sociaux et permettront de mobiliser des bénévoles ou des partenaires sur les territoires pour participer à l'observatoire et agir en faveur de ces milieux !

Photo de la mare 5190, labélisée « Mare pour la biodiversité » © Thelma Vincent



# INVENTAIRE NATURALISTE ATLAS DES BOURDONS

**FNE Ain est engagée auprès d'Arthropologia pour l'Atlas des Bourdons AuRA depuis 2022. Ainsi, salarié·e·s et bénévoles ont pu participer pour fournir des données de bourdons : soit via le prélèvement d'individus vivants, l'identification sur le terrain (quand cela est possible) ou par les récoltes d'individus déjà morts. Plus de 300 observations ont été réalisées dans l'Ain au cours de cet atlas, dont la découverte et seule mention régionale du Bourdon des mousses (*Bombus muscorum*). De nombreuses données restent à découvrir !**

Ce travail s'inscrit dans une démarche d'amélioration des connaissances pour un groupe mal connu et pourtant assez menacé. Les bourdons comptent 44 espèces sur le territoire français métropolitain dont au moins 90% seraient présentes en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous manquons particulièrement de connaissances sur le département de l'Ain du fait de l'absence de spécialistes sur le sujet. Aussi, FNE Ain ajoute sa pierre à l'édifice en se formant à l'étude de ce groupe d'insectes pourtant si précieux à notre environnement.

La liste rouge européenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) des abeilles de 2019 montre que 26% des espèces de bourdons (soit 11 espèces, avec une espèce pos-

siblement disparue de France métropolitaine) en Europe sont menacées d'extinction.

FNE Ain continuera son travail sur les pollinisateurs sauvages en accompagnant Arthropologia pour l'Atlas des Abeilles Sauvages de 2024 à 2027. Si vous souhaitez nous aider, des formations et sorties seront proposées pour monter en compétence et acquérir des connaissances sur notre département.



# BIODIVERSITÉ DANS LES FERMES

**Grâce au soutien financier de Grand Bourg Agglomération, dans le cadre de l'Appel à Projet Alimentation 2022, FNE Ain a accompagné cinq fermes durant l'année 2023. Ce projet s'intègre dans nos actions de préservation de la biodiversité, d'éducation à l'environnement et dans notre volonté d'accompagner le monde agricole dans ce sens.**

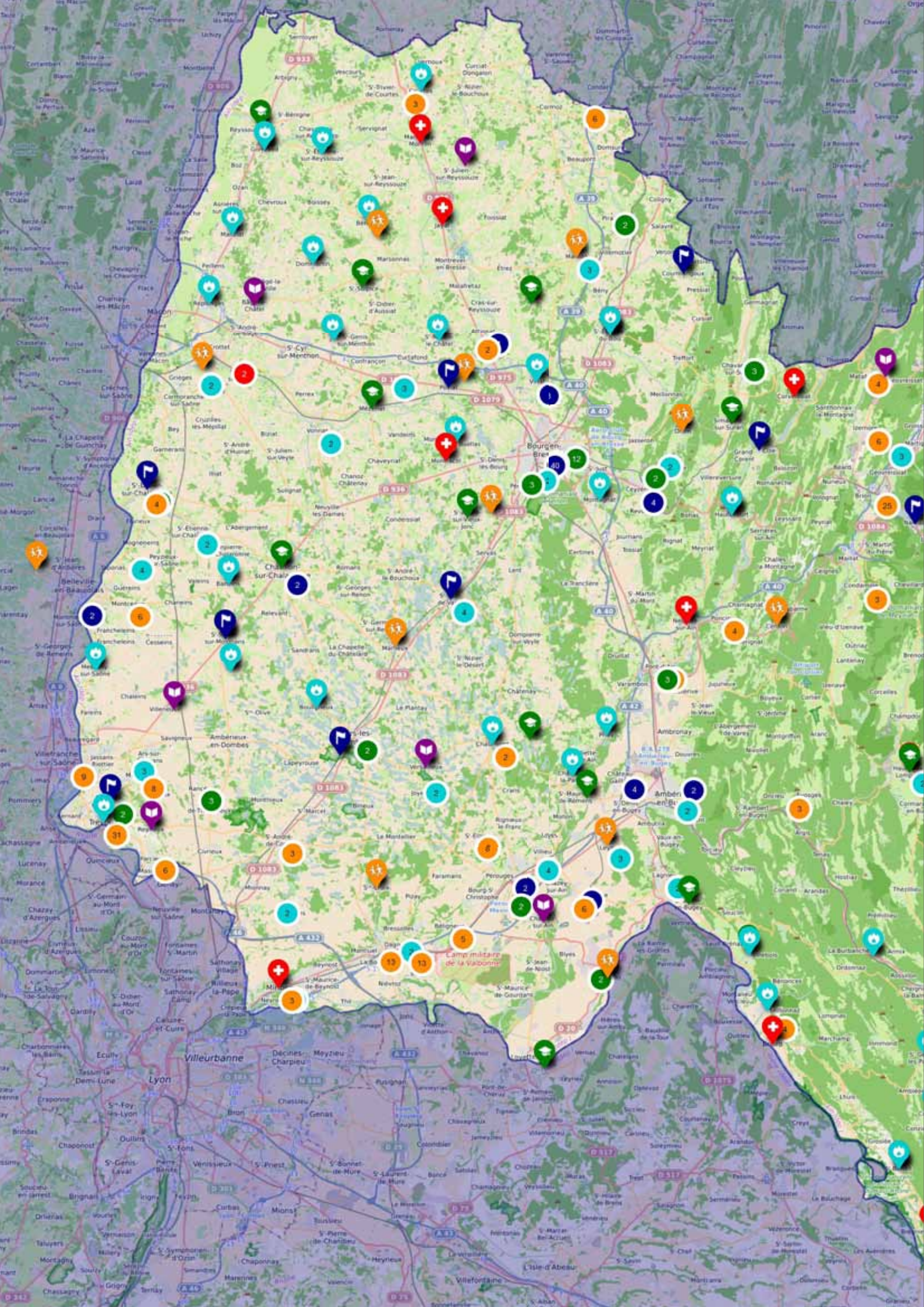
Une première étape d'inventaire a permis d'avoir une meilleure connaissance de chaque exploitation notamment quelles plantes et quels animaux occupent ces espaces cultivés. Ces premiers éléments ont ainsi permis l'émergence d'échanges autour des « bonnes pratiques » favorisant l'accueil de la biodiversité, telles que le maintien de zones de jachère ou encore la culture sur sol vivant. Dans un second temps, des rencontres ont été organisées, afin de créer du lien entre producteur-trice-s et consommateur-trice-s, curieux-ses de découvrir ces pratiques vertueuses. Au total, cinq exploitations ont été mobilisées pour ces actions : la ferme biologique le Cœur des Arbillats (maraîchage bio sur sol vivant, forêt comestible, œufs plein air à Pirajoux), les Poulaillers de Chrysodor (œufs plein air bio, brebis allaitantes en parcs tournants à Saint-Denis-lès-Bourg), la ferme maraîchère du Petit Simandre (maraîchage bio sans travail du sol à Simandre-sur-Suran), le Paradis des abeilles (produits de la ruche et produits du verger à Courtes) et la ferme des Écuets (maraîchage avec traction animale, élevage caprin, bovin et porc plein air à Attignat).

Tout au long du projet, de nombreuses thématiques ont pu être abordées, que ce soit durant les entretiens ou lors des animations : gestion différenciée, auxiliaires de culture (du hibou moyen-duc dans la haie aux décomposeurs dans le sol), les cycles de fauche et de pâturage, le non-travail du sol ou encore les semences.

Pour dresser un bref bilan :

- 4 animations grand public
- 12 publications sur les réseaux sociaux (invitation aux animations, zoom sur des espèces présentes...)
- 1 chantier participatif de reprofilage des berges pour la mare d'un agriculteur
- 3 agriculteur-trice-s orientées vers le Marathon de la biodiversité de Grand Bourg Agglomération
- 1 sortie ayant mobilisé les naturalistes du réseau biodiversité sur une des fermes
- une meilleure connaissance avec au total, sur les cinq exploitations :
  - 69 espèces d'oiseaux
  - 4 espèces de reptiles
  - 16 espèces de mammifères (dont plusieurs micromammifères identifiés grâce à l'analyse de pelotes de rapaces nocturnes)
  - 3 espèces d'amphibiens
  - 116 espèces d'insectes (libellules, papillons de jour, criquets, sauterelles, ou encore pollinisateurs)
  - 250 espèces de plantes









## NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

- Animations scolaires
- Représentation dans les commissions territoriales
- Événements de sensibilisation et formation
- Tour des possibles
- Actions juridiques et contentieux
- Enquêtes publiques
- Alertes Sentinelles de la Nature
- Vie associative, représentations

# EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT NOUVEAUX PARTENAIRES

**L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est un pôle important au sein de FNE Ain. En effet, des animations ont lieu chaque année dans les établissements scolaires, mais aussi au sein de structures d'accueil de public (centres de loisirs, centres sociaux...) et auprès du grand public sur le terrain.**

Pour que le coût de ces interventions ne revienne pas en totalité aux participant·e·s, FNE Ain rencontre les acteur·trice·s du territoire chaque année pour monter de nouveaux partenariats et ainsi financer une partie ou la totalité des coûts d'animation.

En 2023, quatre nouveaux partenariats ont pu voir le jour : FNE Ain travaille maintenant en collaboration avec la Communauté de Communes Côtière Montluel, la Communauté de Communes Bugey Sud, le Service National Universel et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Ain.

## Partenariat avec la Communauté de Communes Côtière Montluel (3CM)

La 3CM a souhaité que les élèves des neuf communes de son territoire puissent être sensibilisé·e·s à la préservation de leur environnement, en plus des animations sur le tri des déchets déjà proposées.

Pour cela, plusieurs thématiques ont été sélectionnées : eau domestique, éco-consommation, biodiversité de la cour d'école, pollution lumineuse. La 3CM a ensuite envoyé un courrier aux établissements de son territoire pour proposer une à deux animations par classe selon les thématiques.

En 2023, 18 classes de 8 écoles du territoire ont ainsi bénéficié de ces animations, lors de 25 demi-journées d'intervention.

## La Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS)

Depuis quelques années, le service de gestion de déchets de la CCBS souhaitait que les enfants des écoles de son territoire puissent être sensibilisé·e·s à la problématique des déchets.

Des discussions avec FNE Ain ont permis d'aboutir à un programme de sensibilisation autour du recyclage et de l'éco-consommation, en gardant toujours à l'esprit que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Un petit volet sur le compost et la création de potagers écologiques a également été construit dans ce programme car la CCBS avait pour volonté d'installer sur son territoire des plateformes de compost à destination des habitant·e·s.

En 2023, 16 classes de 5 établissements scolaires ont participé à ce programme. Les enfants ont ainsi pu comprendre pourquoi les déchets de la nature ne posaient pas de problème, connaître le devenir de leurs déchets domestiques, savoir comment réduire la quantité de déchets produits et/ou créer le plan de leur futur potager d'école.



# 431

Animations en 2023

## Partenariat avec le Service National Universel (SNU)

Le SNU est un dispositif gouvernemental mis en place depuis 2019. Il permet à des jeunes entre 15 et 17 ans de se réunir pendant 12 jours autour de la question de la citoyenneté. De nombreuses activités leur sont alors proposées.

En 2023, FNE Ain a été sollicitée pour sensibiliser les jeunes du SNU à la préservation de l'environnement. La thématique choisie a été « Le cours d'eau ».

Ainsi, pendant 3 stages (sessions d'avril, de juin et de juillet), les animateur-trice-s de FNE Ain ont emmené des groupes de volontaires au bord de l'eau, près du lieu d'hébergement. Partant du postulat que nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons, les jeunes ont pu étudier les plantes des cours d'eau et observer les animaux, gros comme petits, peuplant les cours d'eau. Un lien avec la qualité de l'eau a été fait lors de l'observation de la macrofaune benthique.

## Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Ain

Le SPIP organise chaque année des stages de citoyenneté d'une semaine à destination de personnes condamnées à différentes peines (travail d'intérêt général, probation, etc.).

Dans ce cadre, un rendez-vous entre le SPIP et FNE Ain a eu lieu fin 2022 pour présenter des ateliers de sensibilisation autour de l'eau et des déchets. Pour cela, deux formules ont été proposées : un atelier en salle ou une visite du parc de Bouvent.

L'atelier en salle a pour objectif de faire comprendre aux participant-e-s le fonctionnement des espaces naturels et notamment d'un cours d'eau. Pour une meilleure adhésion, les participant-e-s partent de leurs souvenirs de vie pour construire une maquette de paysage, en y incluant des animaux. Les humains arrivent progressivement sur la maquette, toujours en se basant sur les souvenirs des participant-e-s, puis un focus est fait sur la production de déchets et leur impact sur la ressource en eau.

La sortie au Parc de loisirs de Bouvent a pour objectif de découvrir « en vrai » la richesse de la nature, les services écosystémiques qu'elle nous rend et les impacts de nos activités sur cette dernière.

En 2023, FNE Ain a participé à 3 stages.



# POLLUTION LUMINEUSE HALO À L'EAU !

**Après avoir maintenu le cap pendant plusieurs années sur la lutte globale contre la pollution lumineuse, FNE Ain s'est plongée dans un problème bien particulier : les impacts de l'éclairage artificiel sur les milieux aquatiques.**

L'année 2023 s'est ainsi achevée par une campagne de sensibilisation qui a fait des vagues : « Halo à l'eau ! ».

Tout commence par l'arrêté du 27 décembre 2018 sur les nuisances lumineuses. Selon cet arrêté, les éclairages artificiels ne doivent pas éclairer directement les cours d'eau et les milieux aquatiques. Cette règle est bien sûr assortie de son lot d'exceptions ! Cependant, elle met en avant un enjeu qui n'est pas des moindres...

En effet, au sein de nos villes, les cours d'eau sont souvent les derniers bastions des couloirs écologiques, ces fameuses trames bleues, qui persistent encore et toujours face à l'invasif bitumineux. Or, on les malmène bien trop souvent ces trames bleues, en les projetant sous le feu des lampadaires. Que ce soit par l'éclairage des routes ou des chemins piétons, pour l'« esthétique » d'une lumière violette dans l'eau ou même, involontairement, par le reflet de la dernière enseigne lumineuse accrochée fièrement sur la façade du supermarché, nos rivières souffrent d'un trop plein de lumière nocturne. N'oublions pas que, pour chaque rivière, pour chaque lac, pour chaque mare sous un lampadaire, ce sont des centaines d'espèces, dont beaucoup sont protégées, qui subissent des conséquences désastreuses sur leur cycle de vie.

Mais alors, que faire ? La solution est simple : alertons ! Le site des Sentinelles de la nature (<https://sentinellesdelanature.fr/>) s'est paré en automne d'une page spéciale pour la campagne « Halo à l'eau ! ». Celle-ci reprenait les informations essentielles à la compréhension de la problématique et invitait les sentinelles à donner l'alerte face à un milieu aquatique en danger du fait d'un éclairage artificiel. Cette campagne, menée en partenariat avec FNE AuRA et d'autres sections départementales du réseau FNE, largement relayée dans les réseaux sociaux de FNE Ain, a permis de faire remonter 297 points lumineux en infraction dans l'Ain.

Ce nombre a pu être atteint grâce à la participation bénévole de plusieurs habitants de l'Ain, que nous remercions chaleureusement, mais aussi grâce à un partenariat entre FNE Ain et la Ville de Bourg-en-Bresse. Cette dernière, consciente des enjeux de la lumière sur la biodiversité, a travaillé de concert avec FNE Ain pour mettre en place un diagnostic technique de l'éclairage sur des tron-

çons de routes identifiés comme pouvant poser problème sur la commune. Cette démarche environnementale, que nous félicitons, est un pas important pour la prise en compte de la nature en ville. Ce diagnostic pourra être mobilisé par les services de la Ville pour repenser l'éclairage public et l'adapter aux besoins humains et aux enjeux écologiques, notamment pour ce qui est des cours d'eau et des plans d'eau existant sur la commune.



Enfin, la campagne « Halo à l'eau ! » s'est achevée par un webinar à destination des élu.e.s, le 12 décembre 2023, qui a rassemblé une trentaine de personnes. Cet événement a permis de faire le bilan de cette action au niveau régional, mais surtout de présenter des problèmes concrets provenant de l'observation sur site et des recommandations adaptées à chaque situation pour respecter l'arrêté de 2018 et éviter l'impact des éclairages dans l'eau.

Nous espérons que nos élu.e.s prendront les choses en main pour faire respecter la réglementation et préserver nos milieux aquatiques. Toutefois, n'oubliez pas, si vous constatez une rivière ou une mare menacée par l'éclairage, alertez-nous sur le site des Sentinelles de la Nature ! Et si vous avez la chance de ne pas croiser de lampadaire, alors ce sera l'occasion rêvée de belles promenades au clair de lune, le long du fil d'argent de la rivière, dans la magnifique obscurité de la nuit.

# EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

**En travaillant à la préservation des écosystèmes, nous agissons aussi pour la santé humaine. Voici un bilan de la 6<sup>ème</sup> année d'action en tant qu'association référente du pôle d'Éducation et de Promotion à la Santé-Environnement dans l'Ain.**

La « santé environnementale » recouvre des thématiques multiples, parmi lesquelles la qualité du cadre de vie et de travail (lien nature et santé), la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'alimentation, la gestion des déchets... Les pollutions dans ces domaines impactent autant la biodiversité que les êtres humains (qui en font partie !). Connaître l'environnement, agir pour préserver ce dernier, et aider les citoyen·e·s à adapter leurs pratiques est donc un enjeu majeur pour la biodiversité mais aussi pour la santé publique.

FNE Ain a choisi de faire partie du Pôle Éducation et Promotion de la Santé-Environnement (ESE) co-porté par l'IREPS\* et le GRAINE\*\* Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Dans l'Ain, nous sommes référents de ce pôle avec l'Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale de l'Ain (ADESSA). L'objectif est de créer du lien entre les acteur·trice·s de la Santé, de l'Environnement et de l'Éducation pour créer une dynamique départementale.

En 2023, nous avons organisé :

Deux ateliers formatifs :

- le premier, sur la thématique « une seule santé » (la santé des humains, de l'environnement et des autres animaux est la même) a accueilli 11 personnes,

- le suivant, sur le thème « alimentation et agriculture et Santé-Environnement » avec les interventions d'Aline QUENETTE, diététicienne, de Marie VASSEUR pour Artisans du monde et de Claude DESPRAT-BELGHITI, co-présidente de FNE Ain, a réuni 12 participant·e·s.

Deux webinaires de découverte de la santé-environnement ont également été organisés et ont touché 10 personnes.

Trois collectivités ont été accompagnées afin de postuler pour un appel à manifestation d'intérêt sur l'Éducation et Promotion de la Santé-Environnement lancé par l'ARS avec, notamment, l'organisation d'un webinaire sur ce thème.

Une veille et des rencontres ont été organisées tout au long de l'année pour mobiliser de nouveaux·lles acteur·trice·s. Plus de 67 nouveaux contacts ont rejoint notre liste de diffusion sur l'ESE.

La démarche du pôle ESE se veut participative donc si vous souhaitez contribuer à des projets autour de cette thématique, contactez Olivier COFFIN : [olivier.coffin@fne-aura.org](mailto:olivier.coffin@fne-aura.org).

\*Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé

\*\*Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement



# GRANDS PRÉDATEURS 2023 : ANNÉE DU LOUP DANS L'AIN ?

**Le loup est revenu depuis 30 ans dans certains départements du sud-est de la France mais c'est seulement depuis quelques années que des individus, isolés, sont régulièrement observés dans notre département. Cette année 2023, le retour du loup dans l'Ain a franchi une nouvelle étape...**

En effet, au cœur de l'été, nous avons eu le bonheur d'apprendre la naissance de cinq louveteaux au cœur de la Réserve Naturelle de la Haute-Chaîne du Jura, dans une meute qui s'y est installée, comme l'attestent les photographies obtenues par des dispositifs automatiques. Cette nouvelle montre, si besoin était, l'intérêt de préserver des espaces naturels où les activités humaines sont réglementées afin de laisser plus de place au sauvage.

C'est sur ce même territoire de la Haute-Chaîne qu'ont eu lieu deux attaques vraisemblablement attribuables au loup, les 23 août et 20 septembre, juste hors de la Réserve. Bien que seules deux brebis aient été tuées à un mois d'intervalle (et indirectement, des suites de l'attaque, pour la première), cela a suffi à la Préfète de l'Ain pour signer un arrêté autorisant un tir de défense simple du loup à proximité du troupeau concerné, deux jours après la seconde attaque.

## Autorisation de tir sur une espèce protégée !

Un tir légal de loup, espèce protégée au niveau européen, pour deux victimes sur un troupeau de plusieurs centaines d'animaux : bien que l'éleveur ait mis en place toutes les protections possibles, cette décision des services de l'État est disproportionnée. Un tel choix revient à refuser toute présence permanente de loups dans l'Ain et ouvre la porte à leur destruction dès la moindre attaque, même si le nombre de victimes est très faible, au lieu de réserver les tirs aux foyers de prédation où les animaux tués sont réellement nombreux et où toutes les alternatives se sont montrées inefficaces, comme prévu par la loi.

Afin de dénoncer ce choix, de rétablir quelques vérités et de défendre notre position quant aux grands prédateurs, FNE Ain a publié en septembre un communiqué de presse dont de larges extraits ont été publiés dans la Tribune Républicaine du 16/11/23.

Fort heureusement, le troupeau concerné par l'autorisation a regagné ses quartiers d'hiver avant qu'un tir ait eu lieu.

Dans l'Ain, en 2023, 21 demandes d'indemnisations



pour des animaux d'élevage ont été effectuées, pour 17 blessés et 40 tués (dont 3 bovins). C'est très peu, sur l'ensemble du cheptel aindinois (moins de 1 %) et en particulier bien moins que la mortalité due à des accidents ou des maladies (entre 5 et 12%). Qui plus est, l'expérience du sud de la France montre que le nombre de victimes du loup reste stable alors que l'effectif de celui-ci augmente (source : groupe loup de FNE).

Toutefois, les éleveur-euse-s vont devoir développer leurs moyens de protection et modifier leurs méthodes de travail, dans un contexte déjà difficile. C'est un des rôles de FNE Ain d'accompagner cette adaptation vers une cohabitation entre élevage et faune sauvage, par un travail de pédagogie, notamment pour faire comprendre le rôle des chiens de protection des troupeaux, souvent décriés par certains usagers de la nature.

## Alpatous, un dispositif de sensibilisation aux chiens de protection des troupeaux

C'est dans cet objectif que nous avons mis en place une campagne « Alpatous », initiée par FNE PACA il y a 3 ans. Grâce à FNE PACA, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'Association

des Pratiques Alternatives pour la Cohabitation de l'Élevage et de la Faune Sauvage (APACEFS), pour cette première année dans l'Ain, six bénévoles ont été formé-e-s aux enjeux de la présence de chiens de protection auprès des troupeaux et aux bons gestes à adopter face à ces chiens. Cet été, ces ambassadeur-trice-s Alpatous sont allé-e-s à la rencontre de plus de 80 personnes, randonneur-se-s et VTTistes notamment, pour leur apprendre les bonnes attitudes permettant un partage apaisé de la montagne. Cette opération sera reconduite en 2024.

Deux bénévoles de FNE Ain ont également participé à un après-midi d'échanges avec une classe de la MFR de Bâgé-le-Châtel, autour de la question « La chasse est-elle le seul moyen pour protéger l'activité agricole ? », en présence d'un chasseur

et d'un agent de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le loup a bien sûr été au cœur du débat...

Le chemin sera encore long mais FNE Ain continuera à lutter contre les idées fausses sur le loup, à expliquer le rôle bénéfique des prédateurs dans les écosystèmes et pour notre relation au sauvage et à promouvoir les solutions, celles qui ont fait leurs preuves depuis des décennies dans le sud-est de la France et d'autres plus adaptées à notre territoire, afin de réapprendre à vivre avec le loup.

## NATURA 2000 ATELIERS EN REVERMONT

**Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain, deux ateliers ont été co-construits avec l'animateur du site afin de sensibiliser les élu.e.s-e.s à la préservation des corridors écologiques.**

Un premier temps d'échanges a permis de faire le point sur les définitions des corridors écologiques, les menaces qui pèsent sur eux et les outils et leviers que les communes peuvent mettre en place dans leurs documents d'urbanisme pour les préserver.

Un second temps a permis de travailler sur une commune fictive du Revermont et de réfléchir conjointement à son (non ?) développement. Préservation du vivant, développement économique

ou encore d'attractivité locale : quelle priorité donne-t-on aux territoires de demain ?

Ces deux rencontres ont permis d'apporter aux élu-e-s des espaces d'échanges entre elles et eux, mais également avec les intervenant-e-s sur les différentes thématiques abordées. Les élu-e-s ont ainsi pu compléter leurs connaissances des corridors et définir des actions à mettre en place à leur échelle pour les préserver et les renforcer.



# L'EAU VA TOUJOURS À LA RIVIÈRE... PRINTEMPS DES RIVIÈRES

**Avec des périodes de sécheresse et d'inondations plus marquées, des usages de l'eau toujours plus accrus, une biodiversité fragile... la rivière est toujours source d'actualité en 2023 ! FNE Ain s'est donc lancée avec force et conviction dans la quatrième édition du Printemps des Rivières. Grâce à une mobilisation bénévole et salariée et des partenaires engagé-e-s pour la protection des milieux aquatiques, le printemps a été riche de découvertes. On vous dit tout !**

Pour commencer, cette édition du Printemps des Rivières a été l'amorce de nouveaux échanges entre FNE Ain et la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA). Pour lancer la saison, une animation a été organisée et coanimée par les deux acteurs le 15 avril 2023 sur les rives de la Rivière d'Ain à Pont d'Ain, avec la FDAAPPMA et des salarié-e-s et bénévoles de FNE Ain. Elle a réuni une quinzaine de participant-e-s.

Cette sortie a été l'occasion de découvrir le milieu en parlant de lône, d'hydrologie et de la vie changeante de la rivière. Les espèces animales ont été mises à l'honneur, à commencer par les poissons, mais aussi les oiseaux, les petites bêtes de l'eau et le castor, qui a eu la gentillesse de nous montrer des traces de son passage dans la ripisylve.

A travers une promenade le long de l'eau, des observations et des outils d'animation, les participant-e-s ont pu acquérir un savoir sur la rivière et les actions de l'homme sur ce milieu.

FNE Ain a par ailleurs été invitée par la FDAAPPMA à une pêche d'inventaire sur la rivière Le Lange à Montréal-la-Cluse le 19 septembre 2023, ce qui a permis la rédaction d'un article d'information (à consulter sur notre site internet).

L'inventaire suit un protocole bien précis selon une méthode appelée pêche électrique. Cela

consiste, à l'aide d'une anode, à envoyer un courant électrique dans le cours d'eau, ce qui crée une nage forcée puis une tétanie chez les poissons et permet de les récupérer en surface et de récolter des données sur l'état des populations.



Les inventaires faunistiques sont essentiels à la compréhension des espèces et de leurs modes de vie, notamment pour mieux comprendre les perturbations que peuvent connaître certaines espèces. Or, les pêches électriques permettent





un inventaire qui se rapproche de l'exhaustivité en un temps record sur un tronçon défini d'un cours d'eau. La perturbation de la faune est modérée puisque les manipulations et le temps de conservation des poissons hors de la rivière sont réduits au strict minimum et que tous les poissons sont relâchés à la fin de l'opération. En outre, la Fédération met en place un suivi de la température de l'eau sur ces points de suivi, par sonde thermique, ce qui améliore nos connaissances sur les cours d'eau et les évolutions qui s'opèrent avec le changement climatique.



La rivière d'Ain, la plus longue du département et d'ailleurs à l'origine de son nom, a à nouveau été valorisée lors de la seconde sortie du Printemps des Rivières, qui a cette fois été organisée et coanimée par FNE Ain et le SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents) le 22 avril 2023. L'objectif de cette sortie était de faire découvrir un milieu naturel préservé, dans le cadre de la visite d'un site classé Natura 2000, tout en sensibilisant à l'importance des milieux aquatiques et de la ripisylve.

Les particularités de la rivière d'Ain et de ses milieux connexes ont pu être découvertes par une quinzaine de participants. Cette sortie a permis d'explorer les milieux qui participent à la vie de

l'écosystème rivière : ru, zone humide, roselière, lône, prairie sèche... Les enchevêtrements entre la place laissée à la rivière et ses milieux et l'action de l'homme pour les préserver ont été abordés, par exemple à travers le respect des sentiers balisés, la ripisylve en libre évolution ou encore le pâturage par mouton pour conserver des milieux ouverts, nécessaires à de nombreuses espèces, floristiques comme faunistiques. Les participants ont pu observer de nombreux insectes, mais aussi des oiseaux, les traces de passage de mammifères dont le castor et des fleurs plus ou moins rares.

Le livret du Printemps des Rivières 2023 a été réalisé autour de la rivière d'Ain et de ses enjeux. Il est disponible en format dématérialisé auprès de FNE Ain. Vous y trouverez des indications sur la rivière et ses enjeux.

Enfin, une 3ème sortie a été organisée avec le Groupe Sympetrum et animée par Régis Krieg-Jacquier au début de l'été. L'objectif de cette animation était de sensibiliser à la préservation de l'écosystème rivière en partant à la découverte des odonates. La commune de Villebois a été choisie pour ces espaces naturels et pour les libellules et les demoiselles qui y résident. Une dizaine de personnes étaient réunies pour une balade ensoleillée le long de la rivière et parmi les espaces naturels connexes qui ont permis l'observation de nombreux insectes, accompagnée des explications passionnées de la part de notre expert en la matière ! Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait vivre le Printemps des Rivières cette année.

Nos rivières ont encore tant à offrir... Alors, préparez vos bottes et vos jumelles et rendez-vous en 2024 pour la 5 édition du Printemps des Rivières !



# TOU·TE·S, ENSEMBLE, CONTRE LE PROJET DE BARRAGE « RHONERGIA »

**OUI à un Rhône libre et vivant ! NON au barrage de trop sur le Rhône ! Ce projet dément, fantôme du passé, a ressurgi en 2023 et la mobilisation des associations de protection de l'environnement ne s'est pas faite attendre.**

On le croyait enterré, suite à l'action militante de la FRAPNA (devenue FNE) dans les années 1980 mais, tel un Phénix des fausses bonnes idées, il renaît de ses cendres ou plutôt des flots du Rhône... Renommé « Rhônergia », ce projet de barrage hydroélectrique sur un des derniers secteurs non équipés du Rhône est « un mauvais projet, économiquement dispendieux et au rapport efficacité énergétique / impact environnemental catastrophique » pour le groupe d'associations, dont FNE Ain, qui s'est battu dès le printemps 2023 contre ce projet.

Porté par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) le projet « Rhônergia » prévoit l'installation du 20ème barrage sur le Rhône sur les communes de Saint-Romain-de-Jalionas (38) et Loyettes (01), en amont de la confluence de l'Ain et du Rhône (zone classée en 1990). Il comprendrait un barrage, une usine de production d'électricité, une rivière de contournement pour le franchissement des poissons, une reprise du lit du fleuve en amont et en aval sur environ 26 km, une retenue d'environ 20 millions de m<sup>3</sup>, une digue d'environ 4 km en amont du barrage en rive droite et enfin une ligne électrique souterraine à 63 000 volts d'environ 4,5 km pour raccorder l'aménagement au réseau de transport d'électricité. Avec une puissance avoisinant 40 MW, il produirait seulement en moyenne 140 GWh/an d'électricité.

Ce projet s'inscrit sur l'une des dernières zones de fonctionnement naturel du Rhône, qui ne compte plus que 25 km indemnes d'aménagements (soit moins de 5 % de son linéaire français). Les impacts seraient évidemment dévastateurs pour la

faune, la flore, les continuités écologiques et la qualité de l'eau et du milieu naturel.

De nombreuses associations se sont fédérées autour du combat contre ce projet, aux côtés de la mairie de Saint-Romain-de-Jalionas : Lo Parvi, FNE AuRA, FNE Ain et FNE Isère, LPO Ain et LPO AuRA, Sortir du Nucléaire Bugey, ARPARA (association régionale de pêche), Archeo SRJ (association locale d'archéologie) et AUPER (usagers des rivières). Un riche argumentaire a été construit en concertation entre associations et des alternatives au projet ont été proposées (notamment photovoltaïque sur les toitures, chiffres à la clé).

Nous avons été présent·e·s le 12 juin lors d'une réunion sur le site afin d'alerter les élu·e·s du territoire sur ce projet et le 30 septembre lors d'une journée d'information au grand public (350 personnes présentes sur la journée ainsi que 10 médias locaux et nationaux). Nous avons également pris part à la concertation publique qui a commencé en décembre 2023, dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, en participant aux tables rondes et réunions publiques.

La concertation se poursuit jusqu'en février 2024 et ainsi le combat militant de FNE Ain grâce à ses bénévoles et aux côtés des autres associations. La réponse de l'Etat quant à la poursuite ou non de ce projet est attendue en milieu d'année 2024.

Voir l'article de FNE Ain du 04/12/2023 :

<https://www.fne-aura.org/actualites/ain/projet-de-barrage-a-loyettes-le-retour/>



# LA REPRÉSENTATION DE FNE AIN DANS LES COMMISSIONS OFFICIELLES

**Ces commissions sont des instances chargées d'émettre des avis dans les processus de prises de décisions ayant une incidence sur l'environnement. Ces décisions sont prises dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'agriculture, les activités industrielles et commerciales, la chasse, la gestion de l'eau, etc. Ces commissions sont généralement composées de représentant-e-s des services de l'Etat, élu-e-s, représentant-e-s des intérêts concernés, etc.**

Représenter FNE Ain dans les commissions officielles, c'est porter la parole de la nature, en toute indépendance. Dans ces commissions à la composition souvent inique, il faut parfois savoir faire face à des contradicteur-trice-s virulent-e-s. Mais participer à ces réunions est essentiel pour partager notre expertise, proposer un discours en contrepoint à l'idéologie dominante qui priorise le développement économique, accéder à l'information environnementale et la transmettre au public.

En 2023, FNE Ain a participé à une centaine de réunions de ces commissions.



## Témoignage de

Bertrand KELLER  
co-président de FNE Ain  
et représentant l'asso-  
ciation dans certaines  
commissions :

"FNE Ain a pour mission de continuer de représenter la nature, mais aussi la société civile."

« Les commissions restent un moyen de dialoguer avec des acteur-trice-s que nous apprécions, mais ne participent pas à l'objectif majeur qu'est la lutte contre le changement climatique.

Ces instances doivent être le lieu pour en appeler à la responsabilité de tou-te-s les acteur-trice-s du territoire.

Le changement climatique remet en cause la pérennité des biens communs, tels que l'eau, la nourriture, les habitations...

Les commissions permettent aux usagers et usagères des biens communs de défendre leurs intérêts particuliers, avec l'idée que les décisions finales ne peuvent être que positives.

Répondre à des intérêts parfois antagonistes, ou à celui qui a le plus d'influence, ne se fait pas au bénéfice de la biodiversité. C'est une réalité.

FNE Ain, qui n'est pas « un usager ou une usagère de la nature », se retrouve systématiquement en minorité sur ces sujets, en étant vu comme l'association empêchant le système de perdurer.

Il est assez facile quand les choses tournent mal d'accuser l'instance la plus faible de tous les maux.

FNE Ain a pour mission de continuer de représenter la nature, mais aussi la société civile.

Consciente de cette organisation non adaptée aux enjeux du dérèglement climatique, elle se doit de participer à la construction d'un dialogue au bénéfice des Aindinois-es.

Nous-mêmes, nous revoyons notre organisation interne, nous voulons être une force pour les habitant-e-s du territoire.

Nous voulons discuter en interne de cette organisation de la prise de décisions (à travers les commissions) pour laisser de côté les intérêts particuliers et travailler sur nos intérêts communs. »

© Laurent Théophile



# ACTIVITÉ CONTENTIEUSE

**Lorsque FNE Ain plaide au tribunal, ce n'est pas seulement pour démontrer que le droit a été bafoué, c'est aussi et surtout pour expliquer en quoi ces atteintes portent préjudice à la nature.**

**17** 

## **nouveaux contentieux en 2023 concernant :**

- des dysfonctionnements au sein d'installations industrielles (5 contentieux).
- la destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats (lynx, cigogne noire, milan royal...)(4 contentieux).
- des pollutions aquatiques (2 contentieux).
- la construction d'un centre commercial sur des habitats d'espèces protégées.
- des coupes forestières sans autorisation.
- la circulation de jet-skis en réserve naturelle.
- la destruction d'une zone humide et de fritillaires pintades.
- la prolongation de la vénerie sous terre du blaireau.
- le dépôt de déchets dans une mare.

**1**

## **classement sans suite :**

- pompages dans la nappe sans déclaration préalable sur un chantier de construction.

**9** 

## **jugements rendus, dont 7 favorables :**

- refus illégal de communication de documents administratifs par l'Etat.
- suspension des travaux d'un centre commercial à Saint-Genis-Pouilly (pourvoi en cours).
- annulation de l'autorisation des tirs de nuit contre les blaireaux dans l'Ain.
- circulation de jet-skis dans la réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français.
- empoisonnement d'un milan royal à Mantenay-Montlin.
- annulation de l'autorisation environnementale d'un centre commercial à Crottet.
- infractions de pêche et circulation motorisée dans la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français.

## **et 2 défavorables :**

- refus d'annuler la période complémentaire de vénerie du blaireau dans l'Ain en 2022.
- refus d'annuler l'autorisation de travaux sur le milieu aquatique pour la construction d'un centre commercial à Saint-Genis-Pouilly.

**Au 31 décembre 2023, 18 contentieux étaient en cours.**

## LES SENTINELLES DE LA NATURE

**En cas de constat d'une dégradation de l'environnement ou en amont d'un projet d'aménagement néfaste pour la nature, chaque citoyen-ne peut alerter FNE Ain en créant un signalement sur le site internet des Sentinelles de la Nature.**

En 2023, ce sont les décharges sauvages qui ont constitué l'essentiel des signalements reçus.

Un signalement remarquable concernant la commune de Sergy a été clos cette année. Il s'agissait d'un projet de création d'une « butte de loisirs » constituée de centaines de milliers de mètres cubes de déchets inertes. Un consortium d'entreprises du secteur de la construction proposait de créer gracieusement cette butte au bénéfice de

la commune. Intrigué-e-s, les élu-e-s ont consulté notre association pour bénéficier de notre analyse aussi bien juridique qu'écologique du dossier. Écoutant les mises en garde de FNE Ain quant à la destruction des milieux naturels et aux risques de pollution en raison de l'origine incertaine des déchets, le conseil municipal s'est finalement prononcé défavorablement, mettant ainsi fin au projet. [Plus d'infos sur sentinellesdelanature.fr/](https://sentinellesdelanature.fr/)

## LES ACTIONS EN FAVEUR DU BLAIREAU

**Le blaireau est encore resté l'un de nos animaux fétiches tout au long de l'année 2023. Comme tous les ans depuis 2020, FNE Ain a attaqué l'arrêté instituant une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau.**

Cet arrêté préfectoral, pris chaque année, autorisait le déterrage des blaireaux du 15 mai au 31 août. La répétition des contentieux a incité les services de l'État à raccourcir cette période de chasse complémentaire en la ramenant de trois mois et demi à un mois et demi en 2023 (du 15 juin au 31 juillet). Nous avons néanmoins attaqué cet arrêté car nous exigeons la suppression de cette pratique.

L'année 2023 a également vu l'annulation de l'arrêté de régulation des blaireaux pris en 2022. Nous avons saisi le tribunal administratif pour dénoncer cet arrêté qui autorisait le tir et le piégeage des blaireaux dès le printemps, dans l'ensemble

du département, de jour et de nuit.

En fin d'année, l'une de nos salariées, Manon PILOTTO, a suivi une formation de trois jours pour découvrir comment, en Alsace, les services de l'État, les collectivités, les agriculteur-trice-s, les associations, les gestionnaires d'infrastructures travaillent en bonne intelligence pour éviter, réduire et mieux accepter les dégâts causés par les blaireaux. Cet exemple inspirant serait à transposer dans notre département. L'accueil par FNE Ain d'une personne dans le cadre d'un stage financé par l'État sur cette thématique en 2024 marque un pas dans cette direction.



# PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES LA FILIÈRE VÉGÉTAL LOCAL

**Afin de préserver l'identité des végétaux et leurs provenances, FNE Ain travaille en collaboration avec FNE Bourgogne Franche Comté et Jura Nature Environnement afin de promouvoir les horticulteur-trice-s et pépiniéristes locaux qui s'engagent dans la marque Végétal local.**

En effet, cette marque conduite par l'OFB depuis 2015, permet de certifier l'origine de chacun des végétaux, en retraçant son parcours de la graine jusqu'au plant. Pour se faire, le pays a été découpé en plusieurs régions biogéographiques, prenant en compte différents critères (comme le sol, l'altitude, le climat, etc.) afin de produire des espèces adaptées à chaque territoire. Le département de l'Ain fait ainsi partie de la région Rhône-Saône-Jura, au même titre que le Jura, le Doubs et 8 autres départements frontaliers. FNE Ain, grâce aux financements régionaux et européen (Leader), accompagne et met en relation les producteur-trice-s de végétaux et les maîtres d'œuvre afin de développer la filière sous deux formes : herbacée (depuis 2022) et ligneuse (depuis 2020).

Ce projet concerne une multitude d'acteur-trice-s sur le territoire : collectivités, syndicats mixtes, entreprises, bureaux d'études, architectes paysagistes, agriculteur-trice-s, associations, mais également les producteur-trice-s de semences ou de végétaux (horticulteur-trice-s et pépiniéristes), ainsi que les particuliers, les jardinerie-s ou encore les collecteur-trice-s professionnel-le-s de semences.

En 2023, FNE Ain a réalisé l'accompagnement de deux horticulteurs pour les premières mises en culture de graines de plantes herbacées sauvages, avec une volonté de devenir bénéficiaire de la marque dès 2024. De même, 2 nouveaux pépiniéristes ont été rencontrés et ont été accompagnés pour leur intégration dans le réseau des producteur-trice-s Végétal local. En parallèle, des animations de collectes pour les graines d'herbacées et les fruits de ligneux ont été réalisées, afin de sensibiliser le grand public à la nécessité de maintenir cette diversité locale tout en accompagnant la filière.



Concrètement, la marque Végétal local a permis en 2023 de fournir des plants d'arbres et arbustes locaux pour les chantiers de plantation des Marathons de la biodiversité de la Plaine de l'Ain et de Grand Bourg Agglomération, mais pour bien d'autres également !



# DES ARBRES ET DES HUMAINS AUX ARBRES, CITOYENS !

**« Aux arbres, citoyens ! » a été une campagne phare de FNE en 2023, grâce à une émission télévisée et un soutien national. Ce programme vise notamment à aider les propriétaires de forêts à mieux gérer et préserver leurs terrains, pour y favoriser la biodiversité, en leur apportant les clefs de compréhension et les préconisations adaptées. Dans ce cadre, FNE Ain a pu suivre quatre propriétaires forestiers : deux associations et deux personnes privées.**

Parmi ces propriétaires forestiers, nous retrouvons deux associations locales. Dans le Bugey, l'association Saint Sor'liens a pour objectif d'initier une démarche de transition vers une société plus respectueuse du vivant. Pour cela, un jardin partagé se développe, afin de créer du lien autour de l'alimentation, au travers de moments d'échanges et d'actions de sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité. Au sud-ouest du département, l'association Forts pour demain a, elle, pour objectif, la création d'un tiers-lieu accompagné de forêts-jardins. Au travers de ce projet, ils se fixent 4 objectifs : « nourrir » via la plantation d'arbres fruitiers et les potagers, « protéger » en prenant en compte la biodiversité, « rayonner » en transmettant leurs connaissances et « vivre ensemble » au travers d'activités pédagogiques par exemple.

## En quoi le programme consiste-t-il ?

Tout d'abord, des salarié-e-s de FNE Ain se sont rendu-e-s sur les parcelles concernées par le projet, afin d'y établir des inventaires faunistiques et floristiques.

Parmi ces inventaires, l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP pour les intimes) a été utilisé pour évaluer la capacité d'accueil des peuplements forestiers, pour les espèces animales, végétales mais aussi fongiques. Cet indice évalue particulièrement la présence et la qualité des dendromicrohabitats (habitats présents naturellement ou accidentellement dans le bois des arbres, par exemple des cavités), des milieux aquatiques et des milieux rocheux. Cet indice apporte une note globale et permet d'identifier les faiblesses et les forces en termes d'habitats. Par la suite, des préconisations adaptées peuvent donc être apportées pour préserver ou améliorer l'état de la forêt.

Durant toute l'année, des inventaires faunistiques ont été réalisés afin de mieux connaître les petits habitants de ces parcelles. Pour cela, des points d'écoute, dès le lever du soleil, ont été réalisés afin d'écouter les différents chants d'oiseaux. Cela a permis de recenser un total de 56 espèces dont certaines plus spécifiques de milieux ouverts et semi-ouverts, tels que le Tarier pâtre, la Pie-grièche écorcheur ou encore le Bruant jaune, d'autres des clairières et lisières, comme le Troglodyte mignon et enfin, en cœur de boisement le Lorient d'Europe, les pics avec notamment le Pic noir, caractéristique des forêts à gros bois ainsi que le Roitelet à triple bandeau inféodé aux résineux.

En complément, des inventaires des papillons de jours ont été menés, avec un total de 29 espèces, dont le Tabac d'Espagne, le Nacré de la ronce, le Citron ou encore le Robert-le-diable, spécifiques des zones boisées.

Enfin, d'autres observations ont été réalisées lors des différents passages :

- 6 espèces de mammifères (dont l'Écureuil roux)
- 2 espèces de reptiles
- 28 espèces d'invertébrés (libellules, criquets, sauterelles, etc.)

Les plantes ne sont pas en reste avec un total de 255 espèces différentes inventoriées chez les 4 propriétaires, dont la Violette des bois, la Circée de Paris, la Fougère scolopendre ou encore le Mil-lepertuis hérissé. Notons également la rencontre avec une espèce classée comme rare en ancienne région Rhône-Alpes, la Vesce des buissons, mentionnée une vingtaine de fois sur le département de l'Ain sur les 20 dernières années !









VIE

# ASSOCIATIVE

Nos associations œuvrent dans tous les domaines de la **protection de l'environnement**, à l'échelle régionale, départementale ou locale. Leurs modes d'actions sont multiples : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élu.e.s et les décideurs, **mènent des actions de terrain** (nettoyage de site, inventaires naturalistes...), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et consultations publics. Cette diversité fait toute la richesse de France Nature Environnement. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France.

# PORTER LA VOIX DE LA NATURE

## COMMUNICATION

**La communication de FNE Ain est réalisée par un travail conjoint entre bénévoles, salarié-e-s et volontaires en service civique.**

Le temps salarié alloué à la communication étant d'environ 1,5 jour par semaine, FNE Ain réalise une promotion à minima de ses activités. Le travail d'amélioration de notre stratégie et des outils de communication a été rendu possible grâce au précieux soutien de Éva DESCOMBES et Lina MOURA, volontaires en service civique sur une partie de l'année. Merci à elles !

Un gros accent a été mis cette année sur la vidéo avec le tournage de 5 vidéos sur « Aux Arbres citoyens » et « Mares où êtes-vous ? ». Elles constitueront un test pour développer notre audience Youtube.

Une mise à jour de nos outils de gestion de contacts CiviCRM a aussi été faite cette année nous permettant de mieux respecter le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et simplifier son usage.

Tout début 2024, nous avons pu entamer un travail sur la définition de nos valeurs et de notre vision partagée qui permettra de définir des objectifs auxquels pourra s'adosser la stratégie de communication.

# 55 800

**Personnes touchées par les publications Facebook FNE Ain.**



### Chiffres communication numérique

Facebook : 2 979 abonné-es +19%

Instagram : 942 abonné-es +14%

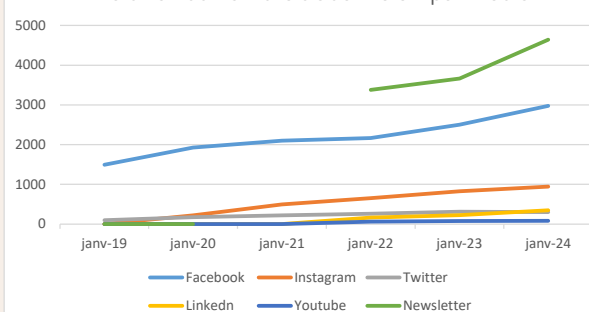
Twitter : 304 abonné-es - 2%

LinkedIn : 346 abonné-es + 53%

Newsletters : 4 644 abonné-es + 27%

Site internet : 3 768 utilisat-eur-ices : +2%

Évolution du nombre d'abonné-e-s par média



# REVUE DE PRESSE

# 73

Citations de FNE Ain dans la presse.



### Crottet : le projet de centre commercial géant enterré

Le projet était énorme et avait d'emblée suscité une levée de boucliers de la part des défenseurs de la nature. Les derniers peuvent se targuer d'une « victoire » avec l'abandon d'un « projet climaticide et dénué de



### Les carrières Vicat exploitent les terres avant de les rendre à la nature

COOPÉRATION

À Pérouges, les terres exploitées par l'industriel deviennent un site expérimental de suivi des espèces.

### L'atlas de la biodiversité communale est lancé

La Voix de l'Ain - Vendredi 16 juin 2023

#### SAINT-SULPICE

La commune de Saint-Sulpice s'est engagée, pour une durée de 3 ans avec France Nature Environnement et le Département, dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale. Dans un premier temps, des naturalistes ont répertorié les espèces présentes dans la commune. Lors d'une réunion organisée à la salle des fêtes et en présence de Virginie Roquet, directrice de France Nature Environnement, le maire et Virginie Roquet ont rappelé les enjeux essentiels et les objectifs de cette action. Franck Courtois, directeur

des sites sensibles (ENS) et la préservation des milieux de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles, la valorisation et l'ouverture au public des espaces naturels et des sites labellisés ENS, tout en prenant en compte la fragilité du milieu. 39 espaces naturels sont labellisés par le Département, soit plus de 15 500 hectares de divers milieux naturels : étangs, lacs, cours d'eau, marais, tourbières, prairies sèches, bocages, forêts, cinq sites rivières sauvages et trois projets Ramsar. Trois sites ENS labellisés par le Département sont près de Saint-Sulpice : le marais de l'étang



des villages qui richesses traditionnelles et les terres de grande qualité. Le Département de l'Ain a financé ce projet de suivi des espèces sensibles et de préservation de la biodiversité. Un site expérimental de suivi des espèces sensibles a été créé à Pérouges. Le Département de l'Ain a financé ce projet de suivi des espèces sensibles et de préservation de la biodiversité. Un site expérimental de suivi des espèces sensibles a été créé à Pérouges.

### Des bénévoles formés pour sensibiliser aux chiens de protection

De notre correspondant Jean-Louis ROSSINI - Hier à 19:53 - Temps de lecture : 2 min



### France Nature Environnement Ain recherche des bénévoles

France Nature Environnement Ain (auparavant Frapna) a célébré l'an passé son 50e anniversaire. Avec près de 200 adhérents, l'association poursuit ses multiples démarches et travaux afin de préserver le patrimoine culturel.

De notre correspondant Robert Maa - 09 juin 2023 à 10:00 - Temps de lecture : 2 min



Attignat

### 25 personnes participent à un atelier découverte de la forêt

Le Progrès - Aujourd'hui à 20:34 - Temps de lecture : 1 min



## Retour du loup sur le Haut-Jura : « Il faut que la situation reste gérable », explique un éleveur thoirysien

## Les communes face à la pollution lumineuse

Le 22 septembre, l'événement «La Nuit est belle» revient pour la quatrième année sur notre territoire. L'occasion de se poser les bonnes questions sur nos éclairages publics.

Abonnés Article réservé aux abonnés

## Ain/Isère Projet de barrage sur le Rhône : la guerre est déclarée

### LE PROGRES

Trévois

### Les écoliers partent à la découverte de la faune et de la Saône

De notre correspondant Jacques CHIROUZES - 14 juin 2023 à 20:03 - Temps de lecture : 2 min



# PARTENARIATS, CONSTRUIRE ET PORTER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**France Nature Environnement Ain est un acteur de référence du dialogue environnemental, à tous les échelons : local, départemental et régional. Dans un monde en transformation, nous pensons que chaque acteur.ice de la société civile peut et doit agir pour donner corps à la transition écologique. Depuis 50 ans, sans jamais nous départir de notre liberté de parole, nous échangeons et travaillons ainsi avec chaque partie : citoyen.ne.s, élu.e.s, pouvoirs publics, acteurs.ices socio-économiques, syndicats.**

## La gouvernance des partenariats à France Nature Environnement

La diversification financière est une nécessité pour le mouvement France Nature Environnement qui est résolument engagé dans cette voie depuis de nombreuses années. C'est à la fois garantir sa robustesse et sa capacité à **poursuivre ses actions en toute indépendance**, mais aussi l'occasion d'accompagner des partenaires publics comme privés, désireux de progresser sur un projet contribuant à la transition écologique.

Actuellement, plus de soixante partenaires publics et privés sont engagés avec nous pour co-construire des projets exigeants, au plus près de leurs réalités et des attentes des citoyen-ne-s pour un monde vivable. Ensemble, nous fédérons ainsi les énergies autour de solutions à même de faire évoluer aussi bien les pratiques sur le terrain que le cadre de celles-ci, dans l'objectif de préserver les milieux naturels, de protéger la santé de toutes et tous et de répondre à l'urgence climatique.

## Un accompagnement par des professionnel-le-s

Parce que l'éducation à l'environnement ne s'improvise pas, des professionnel-le-s qualifié-e-s et formé-e-s en continu travaillent au sein de FNE Ain. Cet engagement de qualité depuis plus de 50 ans lui vaut l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports (01.053.001.04) et de l'Éducation nationale (1/01/02 n°01-1015).



FNE Ain est également détentrice de **l'agrément association de protection de l'environnement** de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain.



## Des partenariats solides et maîtrisés



# LES RÉSEAUX BÉNÉVOLES

## **Biodiversité**

*Préserver le vivant partout, tout le temps, de toutes les manières possibles !*

### **Référent.es bénévoles**

Bertrand KELLER  
Marjorie LATHUILLIERE  
Laurine CORNATON-PERDRIX

### **Référent.es salarié.es.**

Quentin SCHAMING

### **Actions phares 2023**

#### **24 heures naturalistes.**

Cette année, ce temps fort pour les naturalistes a eu lieu sur le Plateau d'Hauteville, menacé notamment par les aménagements pour sports d'hiver... Plus de 70 ornitho, botanistes, entomo et bien d'autres se sont retrouvés pour échanger et améliorer notre connaissance de la biodiversité.

**Formations naturalistes.** Parce que les exuvies et les pelotes de réjection sont passionnantes autant qu'elles apportent de précieuses informations sur la biodiversité, le réseau biodiversité avec d'autres associations (LPO, Sympetrum) propose chaque année des ateliers pour apprendre à les examiner afin d'identifier les espèces.

#### **Les naturalistes au service de la nature.**

Le réseau biodiversité, c'est aussi un remue-méninges de spécialistes pour étudier des dossiers, aider le CA dans ses décisions, mettre en place des actions : comme la sensibilisation « Alpatous » et le suivi des actualités chaudes qui ont concerné le loup en 2023. (voir article p.30)

## **Juridique**

*Parce que la méthode douce ne suffit pas toujours, les hérissons savent aussi dresser leurs piquants !*

### **Référent.es bénévoles**

Cécile BLATRIX  
Fanny LEFORT  
Olivier WAILLE

### **Référent.es salarié.es.**

Maxime FLAMAND ainsi que Sullyvan HENRIO puis Alicia JULIA, volontaires en service civique

### **Actions phares 2023**

**Sentinelles de la nature.** Grâce à vos alertes Sentinelles de la nature, de nombreuses atteintes à l'environnement nous parviennent, qui auraient échappé aux services de l'État. Ensuite, grâce à notre service Sentinelles, notre juriste, la solution la plus pertinente est apportée, entre courrier à la mairie et recours juridiques.

#### **Projet de centre commercial Open à Saint-Genis-Pouilly.**

Les procédures s'enchaînent, les porteurs de projet ayant choisi la stratégie de l'usure. Mais grâce aux bénévoles et au collectif STOP OPEN, le combat continue. La justice a donné raison à FNE Ain concernant la « dérogation espèces protégées » et les travaux sont arrêtés. Définitivement ?

#### **Les remue-méninges du pôle juridique.**

Co-président.es, naturalistes, représentant.es FNE en commission, spécialistes des rouages de la justice, citoyen.nes engagé.es... le pôle juridique mêle les compétences, les connaissances et les visions pour proposer au CA les positions les plus pertinentes possibles pour la préservation de la nature.

## Nature pour tous

*Parce que (re)créer du lien avec l'ensemble du vivant est le (meilleur ?) moyen d'avoir envie de le protéger !*

### Référent.es bénévoles

Bernadette THIÉBLEMONT  
Marjorie LATHUILLIERE

### Référent.es salarié.es.

Hélène COULAUD

### Actions phares 2023

**Festival Nature Ain à Hauteville.** LE grand événement pour les amateurs et amatrices de photographies, peintures et sculptures « nature » avec un riche programme de conférences et films. Le festival, c'est aussi un village associatif où FNE Ain est présente ! Bonne humeur et échanges en tous genres garanti.es !

**Programme « grand public ».** Les bénévoles de FNE Ain (souvent avec d'autres associations amies) sensibilisent petit.es et grand.es aux merveilles de la nature, vous accompagnent afin de voir autrement ou de mieux comprendre la nature qui nous entoure et organisent des sorties nature, conférences, ateliers « fresques »...

**Débat avec des élèves de MFR.** Deux bénévoles de FNE Ain ont participé à un débat sur un thème choisi par des élèves de la MFR de Bâgé-le-Chatel : la chasse est-elle le seul moyen pour protéger les cultures ? Une opportunité de présenter nos arguments scientifiques et la vision FNE du rapport entre les humains et le reste du vivant. L'occasion, peut-être, de faire émerger quelques questionnements...

## Eau

*Sans eau, pas de vie ! Mais l'eau n'est pas seulement une ressource à se partager entre humains...*

### Référent.es bénévoles

Anne-Laure PARCOLLET  
Emmanuel HYVERNAT

### Référent.es salarié.es.

Florie JOHANNOT

### Actions phares 2023

**Nos objectifs pour préserver l'eau et les milieux aquatiques.** Un groupe de travail a cogité pour expliciter les principes et objectifs défendus par FNE Ain pour préserver voire restaurer la qualité de l'eau, sa quantité, ainsi que la biodiversité et le fonctionnement naturel des bassins versants. Ils vous seront présentés en 2024 !

**« L'eau, bien commun ».** En plein cœur de l'été, en réponse à l'actualité aride et aux positions de certain.es élu.es, FNE Ain a publié un communiqué de presse pour défendre une autre vision du « défi eau » que nous avons à relever. Une vision plus équitable, qui préserve l'eau pour l'ensemble des vivants.

**Non à Rhônergia.** Un nouveau barrage sur le Rhône ? Projet dément ! Avec d'autres associations dont Lo Parvi, la LPO et Sortir du Nucléaire, les bénévoles de FNE Ain militent pour que ce projet soit abandonné dès maintenant. Le combat continue en 2024... (voir article p.34)

## Déchets

*Les solutions existent mais ne sont pas encore assez pratiquées voire connues. Et gare aux fausses bonnes idées...*

### Référent.es bénévoles

Bernadette THIÉBLEMONT

### Référent.es salarié.es.

Hélène COULAUD

### Actions phares 2023

**Sensibilisation à la réduction des déchets.** Pour favoriser la réduction à la source des déchets auprès du grand public lors de manifestations comme pour animer des ateliers pratiques de « seconde vie de nos déchets », les bénévoles FNE Ain sont toujours prêt.es à partager leur savoir-faire !

**Suivi du projet de chaufferie à Bourg-en-Bresse.** Plusieurs bénévoles portent le positionnement FNE Ain sur les énergies, à développer sans mettre en péril la biodiversité, lors de réunions avec Organom, le porteur du projet, qui nous associe aux échanges tôt dans le processus d'élaboration. FNE Ain participe également à des réunions de travail inter-associatives autour de ce projet.



**NOS**

# **FINANCES 2023**

*En 2023, FNE Ain peine et réussi à préserver son équilibre financier dans un contexte toujours tendu économiquement et politiquement. Cette préservation financière est le résultat du travail collectif de nos salarié-es, de l'engagement de nos bénévoles et services civiques, de la confiance de nos partenaires et de la générosité de nos contributeurs-rices.*

*En 2023, la dynamique d'ancrage territoriale se poursuit :*

- l'activité du pôle animation se stabilise à 169 K€ dans la continuité de la hausse de 2022,*
- la dynamique de co-construction de projets en partenariat direct avec les communes, les communautés de communes et les associations locales se poursuit.*

*Cette dynamique se traduit par une hausse des produits d'exploitation de + 47 K€ par rapport à 2022 (total : 592 K€ au 31/12/2023 et 545 K€ au 31/12/2022).*

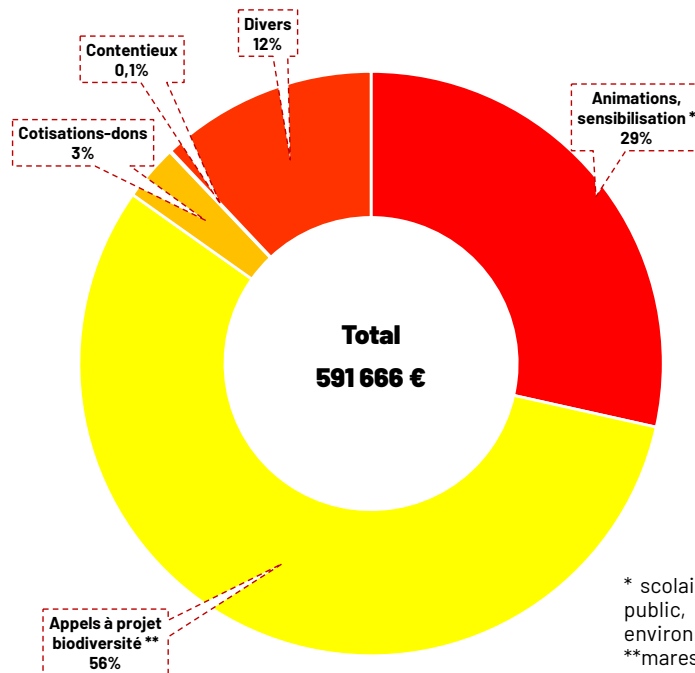
*Le niveau de trésorerie s'améliore. La trésorerie s'élève à 166 K€ au 31/12/2023 (Trésorerie 114 K€ au 31/12/2022 et au 31/12/2021 : 59 K€).*

*Ce niveau demeure fragile pour couvrir les besoins liés à l'activité de l'association.*

*Un co-financement de 50 K€ sollicité en 2023 auprès de France Active Ain - Initiative Bresse Haut Bugéy et le Crédit Coopératif a été obtenu en janvier 2024.*



# NOTRE ACTIVITÉ PRODUITS

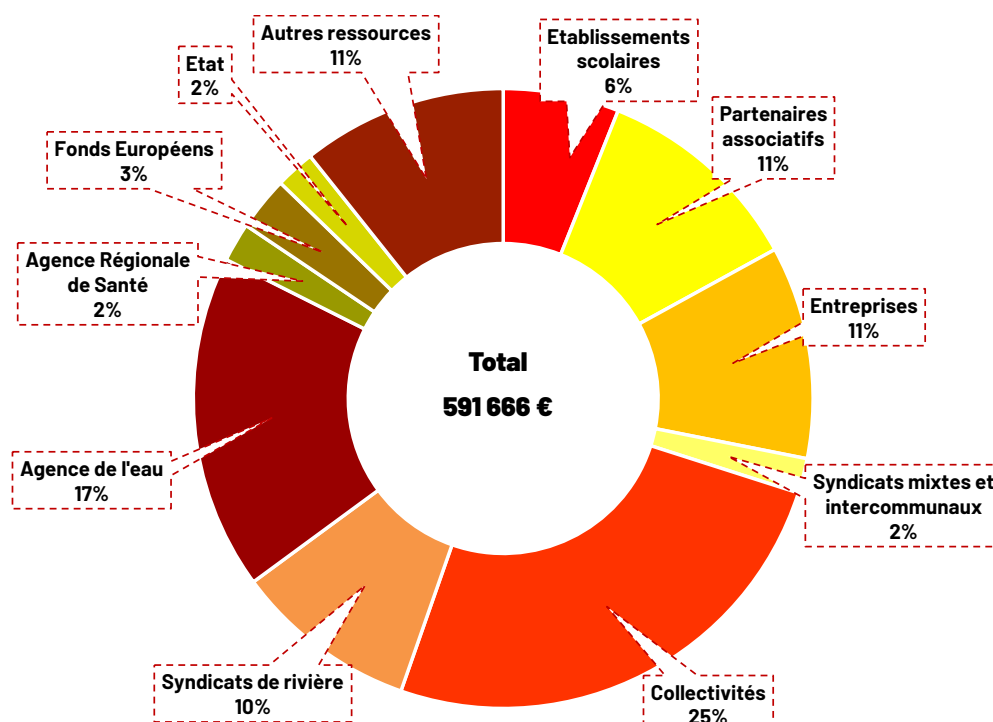


\* scolaires, centres de loisirs, grand public, éducation promotion santé-environnement  
 \*\*mares, haies, Végétal local, pollution lumineuse, inventaires/accompagnements biodiversités

# NOS PARTENAIRES RESSOURCES

Nos ressources proviennent principalement de **nos animations, de nos réalisations de projets en convention avec nos partenaires et de nos encaissements de dons.**

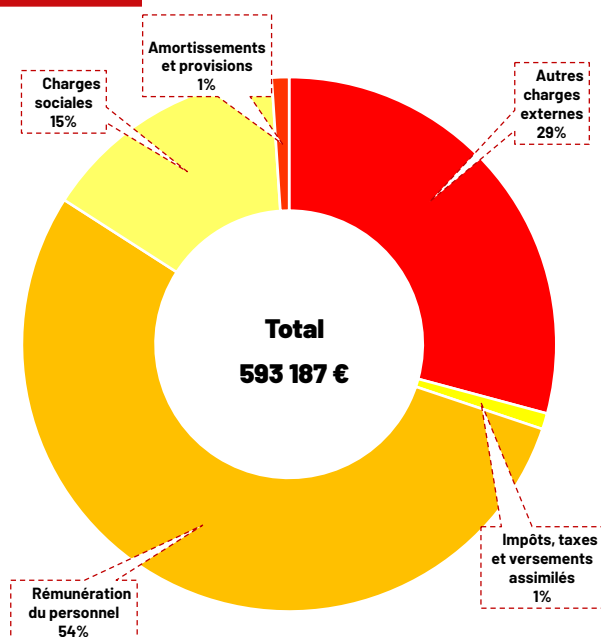
Nous pouvons noter qu'en 2023 il y a une augmentation des partenariats communaux, associatifs et étatiques.



# COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue (biens et services)	115 301	112 402	91 341
Subventions d'exploitation	420 120	370 975	364 707
Autres produits	54 389	61 136	59 525
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>589 809</b>	<b>544 513</b>	<b>515 573</b>
Autres charges externes	173 066	147 645	133 238
Impôts, taxes et versements assimilés	5 755	5 098	6 741
Rémunération du personnel	319 930	297 845	275 077
Charges sociales	88 234	93 933	82 862
Amortissements et provisions	6 197	4 060	13 024
Autres charges	4	197	721
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>593 187</b>	<b>548 779</b>	<b>511 663</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3 378</b>	<b>-4 266</b>	<b>3 910</b>
Produits financiers	1 857	556	232
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>	<b>1 857</b>	<b>556</b>	<b>232</b>
Produits exceptionnels		4 000	
Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>4 000</b>	<b>0</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-1 521</b>	<b>290</b>	<b>4 141</b>

## NOS CHARGES



# BILAN COMPTABLE

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF			
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	1 631	2 183	2 735	Fonds Propres et report à nouveau	267 771	267 480	263 339
Immobilisations corporelles	4 561	3 032	3 641	Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	-1521	290	4 141
Immobilisations financières	1 346	1 346	1 346	<b>Total fonds propres de l'association</b>	<b>266 250</b>	<b>267 771</b>	<b>267 481</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>7 538</b>	<b>6 561</b>	<b>7 722</b>	<b>Provisions</b>	<b>4 400</b>	<b>1 400</b>	<b>17 482</b>
Avances et acomptes versés sur commande	5 580			<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 712</b>
Créances	363 636	282 108	356 749	<b>Dettes fournisseurs, fiscales, sociales</b>	<b>103 095</b>	<b>88 084</b>	<b>106 561</b>
Valeurs mobilières et disponibilités	167 637	114 336	69 762	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>170 646</b>	<b>45 750</b>	<b>34 197</b>
Charges constatées d'avance	0	0	1 199				
<b>Actif circulant</b>	<b>536 853</b>	<b>396 444</b>	<b>427 710</b>				
<b>Total de l'actif</b>	<b>544 391</b>	<b>403 005</b>	<b>435 432</b>	<b>Total du passif</b>	<b>544 391</b>	<b>403 005</b>	<b>435 432</b>

## Une gestion certifiée



En tant qu'association reconnue d'intérêt général, notre gestion est certifiée par un-e commissaire aux comptes indépendant-e et assermenté-e. Il ou elle audite et certifie la régularité, la sincérité et l'image fidèle du résultat de nos opérations de l'année écoulée ainsi que de notre situation financière et notre patrimoine à la fin de l'année. Lors de notre assemblée générale, il ou elle donne son avis sur nos comptes annuels.

## Une équipe départementale mobilisée :

**14 salari.e.e.s**, **10** femmes, **4** hommes dont **2 apprenti.e.s**

**4 volontaires** en Service civique

**408 164 €**, c'est le cumul des salaires bruts chargés de l'année

**Une quarantaine de bénévoles** engagé.e.s dans la vie associative et sur le territoire, cette contribution est estimée à **59 600 €**

# NOS ORIENTATIONS POUR 2024

**Dans un contexte global difficile, où l'effondrement du vivant ne fait qu'accélérer alors que les quelques lois favorables à l'environnement sont les coupables toutes trouvées pour détourner l'attention des vraies causes, nous pourrions être tenté-e-s de baisser les bras... Au contraire, les hérisson-ne-s de FNE Ain vont retrousser leurs manches pour agir encore plus et mieux !**

Pour cela, nous aurons plus que jamais besoin de toutes les forces vives, envies, savoir-faire et imaginaires, déjà à nos côtés ou qui vont nous rejoindre, pour cheminer vers les objectifs que nous nous sommes fixés.

## **Œuvrer pour le respect du vivant**

Aurélien BARRAU, scientifique, philosophe et poète (entre autres), a récemment énoncé ce terrible constat : « Nous sommes des vivants qui n'aimons plus la vie » ! Donnons-lui tort en relevant le défi de replacer le respect du vivant au centre de toutes les attentions, à commencer par les nôtres. Toutes nos actions sont et seront encore en 2024, de près ou de loin, tournées vers cet objectif.

## **Accompagner les humains**

Redonner toute sa place au vivant dans nos sociétés ne se fera pas avec les seul-e-s « écolos ». Accompagner les humains, en 2024, ce sera par exemple reconduire la campagne Alpatous qui contribue à des relations apaisées entre chiens de protection des troupeaux et usagers de la nature. Retrouver l'amour du vivant passera aussi par une reconnexion au monde naturel... un monde de sens et d'imaginaires que nous ambitionnons de développer encore davantage.

A plus long terme, il faudra convaincre bien au-delà de nos cercles pour réussir les changements de paradigme nécessaires. Respecter le vivant est une évidence, libératrice et gratifiante qui plus est, mais cette vision est loin d'être majoritaire. Beaucoup d'imagination et d'audace seront nécessaires afin d'élaborer une, voire plusieurs, vision(s) d'un futur biocompatible désirable et accompagner les personnes de tous horizons à y contribuer et se l'approprier.

## **Prendre soin de la nature... y compris des humains**

Dans une cour d'école, chez un-e paysan-ne, avec une collectivité, nous continuerons de préserver la biodiversité voire, quand cela est nécessaire, de lui permettre de se régénérer. Des espèces inventoriées lors d'études aux arbres labellisés « Végétal local », du printemps des rivières à la création de mares, des missions « Halo à l'eau » pour détecter la pollution lumineuse aux alertes des sentinelles de la nature, nous serons au chevet de la nature de

toutes nos forces, que ce soit avec des bottes aux pieds, derrière un ordinateur ou en réunion.

Prendre soin de la nature, c'est aussi préserver l'eau, non seulement pour les différents usages humains mais, en premier lieu, pour que flore, faune et milieux naturels puissent subsister. C'est encore développer la réduction à la source de nos déchets, lutter contre les pollutions et bien d'autres missions encore...

Bien conscient.es de faire partie intégrante du grand tissu vivant, les hérisson-ne-s de FNE Ain prendront aussi soin d'eux/elles (vous, nous !) : un travail d'identification de nos valeurs et vision partagées et une réflexion stratégique nous permettront de savoir où nous allons et par quels chemins ; les méthodes mettant le respect, la communication et l'inventivité à l'honneur seront généralisées afin de favoriser un travail encore plus fluide, efficace et joyeux entre salarié-e-s et/ou bénévoles !

## **Rester indépendant-e-s**

Nous sommes indépendant-e-s de tout mouvement politique, mais citoyen-ne-s. En cette année d'élections européennes et avec le risque que des lois de l'UE favorables à la nature soient remises en cause, FNE Ain portera le message « Allez voter ! » pour que l'Europe de demain soit réellement celle souhaitée par la majorité des Européen-ne-s...

Indépendant-e-s, nous le sommes aussi financièrement, ce que FNE Ain réussit grâce au talent de son équipe salariée, en particulier. Une santé financière à consolider, en nouant de nouveaux partenariats, en repensant nos sources de financement voire, à terme, notre modèle économique !

## **Militant.es, encore et toujours !**

Être indépendant-es, c'est aussi continuer à être une association militante, toujours prête à échanger, débattre, proposer et accompagner mais n'hésitant pas, si nécessaire, à redresser nos pivots face aux atteintes faites à la nature.

FNE Ain sera donc encore vent debout, en 2024, pour stopper le projet « Rhônergia », emblématique du sacrifice de la biodiversité et des ressources naturelles au profit d'une vision dominante et destructrice de la nature, sous prétexte de réaliser la transition énergétique ! Avec d'autres

associations et tou.te-s ensemble au sein de FNE Ain, nous continuerons jusqu'à l'abandon du projet, qui ne sera hélas pas le seul à combattre...

### **Transmettre...**

Dans la nature, tout est flux... chez FNE Ain, tout est transmission.

Transmettre des connaissances naturalistes entre générations et entre spécialités, via les 24 heures naturalistes ou les formations du réseau biodiversité par exemple.

Transmettre l'envie d'agir aux nouveaux et nouvelles bénévoles, en diversifiant les actions possibles, en complétant le parcours de bénévole avec de nouvelles formations, en poursuivant les apéros des hérissons.

Transmettre compétences et connaissances entre associations, du réseau FNE ou non, afin d'être plus efficaces ensemble. En 2024, sont déjà prévues des réunions de travail pour combattre l'urbanisation irrationnelle et des soirées d'échanges autour des « objectifs eau » que nous avons identifiés en 2023.

Et toujours, notre horizon radieux : transmettre un monde vivant, vivable et enviable !



# MERCI !

## **À celles et ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de notre projet.**

*Les bénévoles, investi-e-s dans la gouvernance de l'association, dans la représentation de FNE Ain au sein des différentes commissions locales et départementales, dans l'analyse, la réflexion et l'action collective pour la défense de l'environnement.*

*Les élu-es et technicien-nés des collectivités territoriales, les Parcs naturels régionaux, syndicats de rivières, les services de l'État, de l'Agence de l'eau, pour nous avoir fait confiance et avoir contractualisé avec notre association dans le respect mutuel des intérêts de chacun-e.*

*Les enseignant-es, qui nous sollicitent régulièrement et s'appuient sur FNE Ain pour accompagner leurs élèves vers une éducation sensible et ouverte aux problématiques environnementales.*

*Les sympathisant-es, les curieux et curieuses, les personnes tout simplement intéressées par nos différentes actions locales et en quête d'une société plus respectueuse de l'humain et de la nature.*

*Les salarié-es de l'association, stagiaires, personnes en service civique, contributrices et contributeurs parfois discrets, mais indispensables à la réussite de tous ces projets...*



**AIN**

**Suivez-nous sur  
nos réseaux sociaux :**



**et sur <https://fne-ain.org>**

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 6 000 associations, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.